

# LE DEVOIR

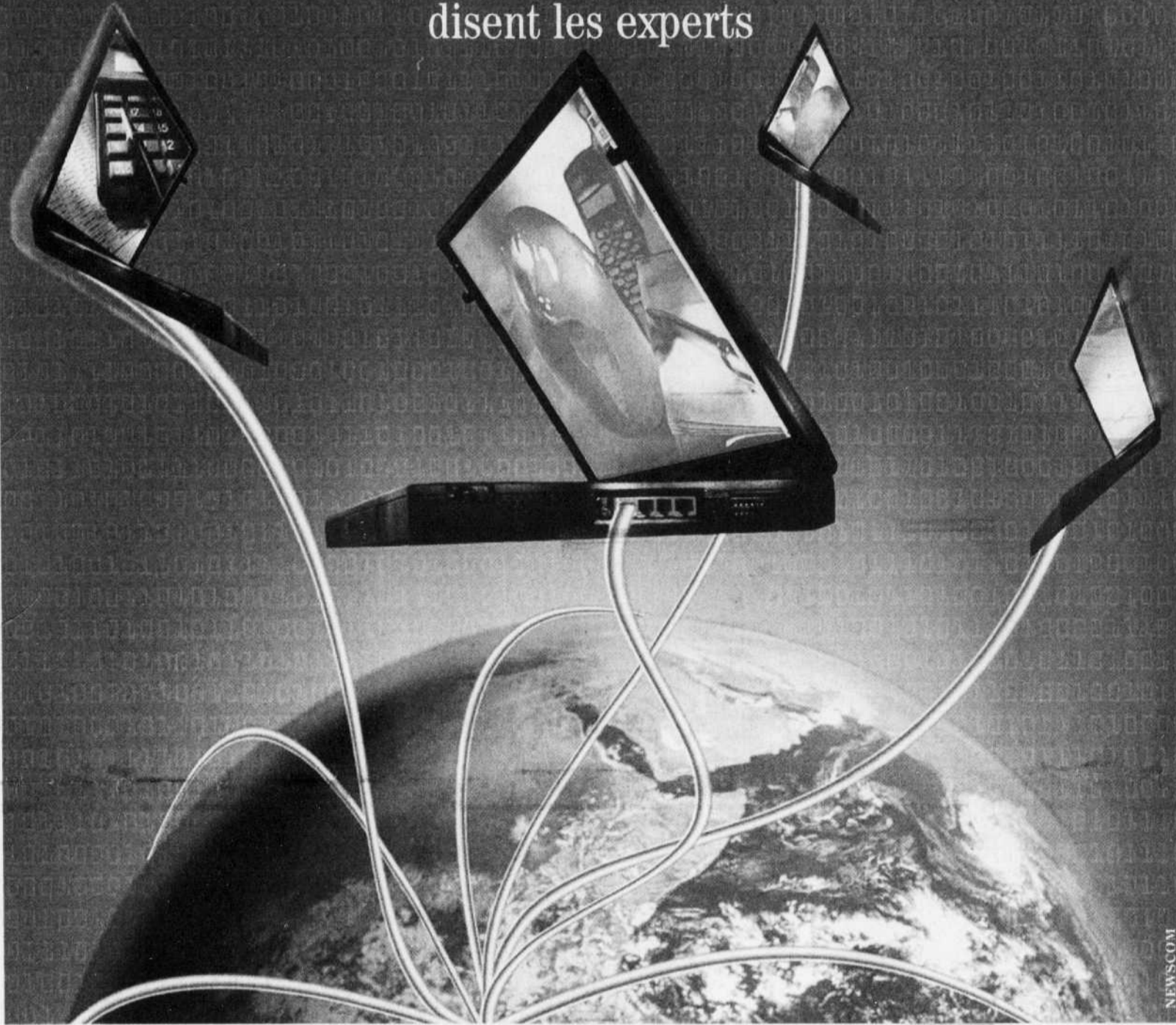
Vol. C N° 212

LES SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2009

2,44\$ + TAXES = 2,75\$

## « La publicité classique est morte »

Place à Twitter, Facebook, Flickr et autres blogues, disent les experts



FABIEN DEGLISE

L'arnaque, une fois mise au jour, a fait grand bruit: en donnant vie dans le cyberspace à un faux blogue, alimenté par de faux cyclistes amateurs et engagés, pour promouvoir les Bixi à Montréal, l'agence de publicité Morrow et Stationnement de Montréal ont finalement fait l'unanimité... contre eux. C'était en mai dernier. Subtilement baptisé «À vélo citoyens», l'espace, prétendument civique, voué à la promotion du vélo en ville, mettait en scène trois citadins à roues libres qui, à grand

coup de billets, de vidéos et de photos, exposaient en «toute franchise» leur passion pour ce mode de transport écolo et responsable. Leur prosélytisme se répandait même, en complément, sur le célèbre réseau de socialisation Facebook — où le trio a dupé près de 1500 amis — ainsi que sur les sites des grands journaux du Québec par l'entremise de commentaires de «lecteurs» laissés à des endroits stratégiques

pour attirer des gens sur leur blogue. Tromperie? Vous avez dit tromperie?

**« Désormais, les marques ne peuvent plus se contenter d'un message unidirectionnel pour vendre un produit ou un service. Elles doivent engager un dialogue avec les consommateurs. »**

« Dévoilée par *La Presse*, le jour même de l'inauguration du nouveau service montréalais de vélos en libre-service, la «stratégie de communication» a fait tache. Mais en même temps, elle a aussi mis en lumière, par l'absurde, une

VOIR PAGE A 10: PUBLICITÉ

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

## Les hauts cadres s'enrichissent malgré le déficit

LISA-MARIE GERVAIS

Malgré ses difficultés financières, l'Université de Montréal bonifie le chèque de paye de ses hauts dirigeants. *Le Devoir* a appris que l'Université de Montréal aurait consenti des augmentations de salaire rétroactives pour 2007 et 2008 au recteur et à de hauts membres de la direction totalisant plus de 2,5 millions, et ce, malgré un budget de fonctionnement déficitaire pour l'année en cours.

Scandalisé de l'octroi de «tels bénéfices», le Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal (SGPUM) a écrit une lettre à la ministre de l'Éducation lui demandant de faire enquête. Il a même exigé le remboursement à l'université des sommes versées et dans certains cas, va jusqu'à réclamer «la démission des personnes responsables» de cette prise de décision. «On nous dit que l'université a des problèmes budgétaires. On nous demande d'en faire encore plus, d'augmenter nos groupes-cours parce qu'on ne pourvoit pas de postes. Tandis qu'on se serre la ceinture, de l'autre côté certains s'en mettent plein les poches», a déploré Louis Dumont, président du SGPUM.



Depuis 2005, le salaire du recteur Luc Vinet est passé de 260 000 \$ à 373 000 \$

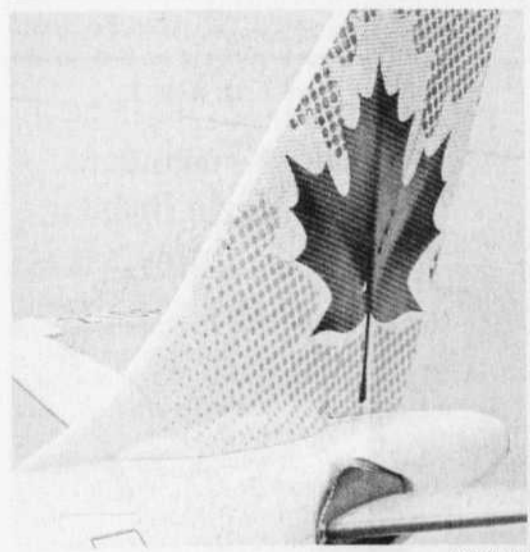
Les chiffres qu'il a obtenus du secrétariat général de l'UdeM font état d'augmentations pour trois groupes de dirigeants, soit le rectorat, le décanat (doyens et vice-doyens, etc.) et les cadres supérieurs (directeurs généraux).

A lui seul, le recteur sortant, Luc Vinet, a reçu des paiements rétroactifs pour l'année 2007-08 totalisant 113 310 \$, soit 44 % de la rémunération qu'il recevait en 2007, avant que ne soit prise la décision de l'augmenter. Depuis son embauche en 2005, son salaire est passé de 260 000 \$ à 339 000 \$, mais devrait atteindre 373 000 pour l'année 2009-10, a confirmé la direction de l'université.

Des doyens sont également visés par ces bonifications. Celui de la faculté de médecine a été

VOIR PAGE A 10: UNIVERSITÉ

Autres textes à lire en pages A 4 et A 5



ÉCONOMIE

### Air Canada en mode redéploiement

À lire en page B 1

INDEX

Actualités.....	A 2	Idées.....	C 5
Annonces.....	B 8	Monde.....	A 8
Avis publics.....	A 8	Mots croisés.....	D 4
Bourse.....	B 2	Météo.....	B 4
Carrières.....	B 6	Perspectives.....	C 1
Décès.....	B 8	Rencontres.....	D 4
Économie.....	B 1	Sports.....	B 8
Éditorial.....	C 4	Sudoku.....	C 6

## Le Liban, «otage du Hezbollah»

Samy Gemayel, député et fils de l'ancien premier ministre assassiné, se confie au *Devoir*

ANTOINE CHAR

Samy Gemayel aime parler clair quand il s'agit du Liban, empêtré dans une nouvelle crise gouvernementale depuis les législatives du 7 juin: le pays des cèdres «est pris en otage par une milice armée, le Hezbollah», et seule une intervention internationale pourra contrecarrer ses plans dans l'ex-«Suisse du Proche-Orient».

Une autre intervention dans une région explosive? «Oui, mais pas militaire. Il faut miser sur la diplomatie», déclare au *Devoir* le jeune député libanais de passage à Montréal, pour qui les dirigeants du «Parti de Dieu», créé en réaction à l'invasion israélienne de 1982, sont un «grand problème» auquel il faut vraiment

VOIR PAGE A 10: LIBAN



Samy Gemayel

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

NOUVELLE ÉDITION  
revue et augmentée

Pierre DesRuisseaux  
Dictionnaire  
des expressions  
québécoises

Pierre DesRuisseaux  
DICTIONNAIRE  
DES EXPRESSIONS QUÉBÉCOISES

548 pages • 14,95\$

BIBLIOTHÈQUE QUÉBÉCOISE BQ  
www.livre-bq.com

## ACTUALITÉS

« Donnez-nous une majorité pour qu'on puisse travailler normalement »

— Régis Labeaume

CLEMENT ALLARD LE DEVOIR



## Élections à Québec Labeaume demande une majorité

ISABELLE PORTER

Québec — La campagne électorale à Québec commençait à peine hier que déjà le maire sortant et ses candidats faisaient leur entrée à l'hôtel de ville. L'Équipe Labeaume a déclenché les hostilités en annonçant aux électeurs de Québec qu'ils « n'avaient encore rien vu ».

Dans un geste pour le moins symbolique, Régis Labeaume et ses 27 candidats se sont ainsi rendus ensemble à l'hôtel de ville hier matin pour signer devant les caméras leurs déclarations de candidature. « Vous n'avez encore rien vu », lançait le maire sortant quelques minutes plus tôt aux électeurs à qui il demande un mandat « fort », soit une majorité des sièges au conseil municipal.

« Tout ce qu'on demande à la population, c'est: "Donnez-nous une majorité pour qu'on puisse travailler normalement" », a-t-il déclaré. À un journaliste qui lui faisait remarquer qu'il avait quand même réussi, ces 20 derniers mois, à gouverner sans détenir de majorité, M. Labeaume a rétorqué qu'il y était parvenu « seulement quand la population se fâchait », notamment dans les dossiers controversés du Moulin à images et du Red Bull Crashed Ice.

La période de mises en candidature se termine le 2 octobre, mais l'opposition du Renouveau municipal de Québec (RMQ), qui prévoit convoquer les médias mercredi, a déjà fait savoir qu'elle ne pourrait pas présenter des candidats dans tous les districts. Le parti ne cache pas le fait qu'il éprouve des difficultés, à tel point que sa chef, Anne Beaulieu, a préféré ne pas être de la course à la mairie.

Quant au Défi vert — le seul parti à briguer le poste de maire en plus de M. Labeaume —, il ne s'est pas manifesté non plus cette semaine. Mais son chef, Yonnel Bonaventure, et son équipe doivent dévoiler leur programme et présenter de nouveaux candidats de district la semaine prochaine. Malgré tout, de l'aveu même de M. Bonaventure, il n'a aucune chance de l'emporter contre M. Labeaume.

Ainsi, à défaut d'avoir une véritable course à la mairie, des luttes serrées se profilent dans certains districts comme celui de Vieux-Québec-Montcalm, un bastion du RMQ où le conseiller sortant, Jacques Joli-Cœur, affrontera Anne Guérette (elle aussi conseillère sortante du fait de la fusion de nombreux districts), ainsi que l'ancienne chef de cabinet d'André Boisclair Line-Sylvie Perron (Équipe Labeaume).

Le Devoir

EN BREF

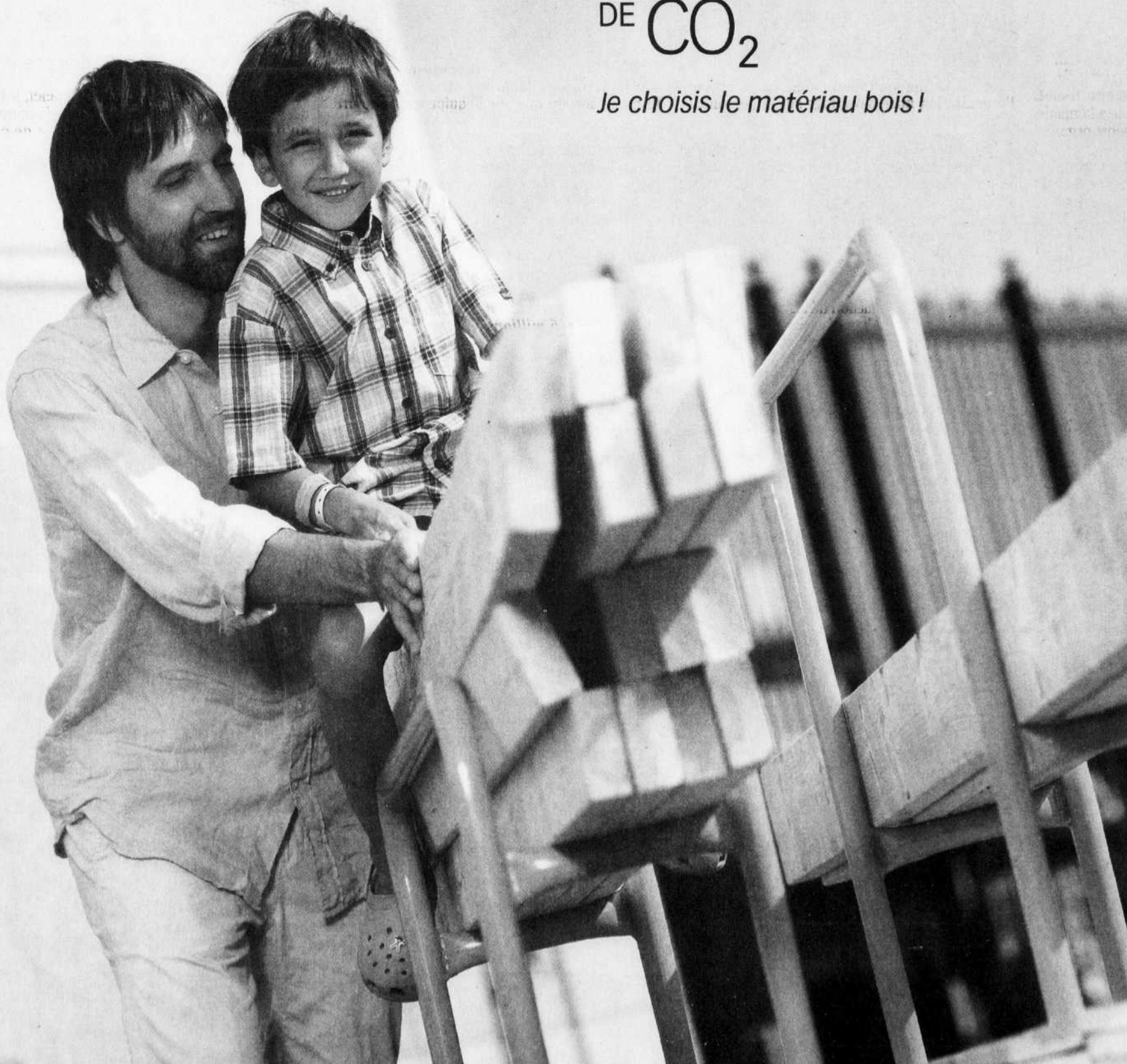
### Dans l'ombre de Mario Dumont

L'ancien député adéquiste de Montmagny-L'Islet, Claude Roy, a lancé, cette semaine, ce qu'il appelle son « carnet de route politique » qu'il vend sur le Web. Intitulé « Dans l'ombre de Mario Dumont », le texte de 63 pages revient sur les déboires de l'ADQ depuis l'élection de 2007, année où le parti de Mario Dumont est devenu l'opposition officielle jusqu'à sa déconfiture en décembre 2008. Claude Roy s'en prend à la « papauté » qui entourait le chef adéquiste et qui a réduit au silence les nouveaux députés. « Nous avons perdu le Mario fonceur », juge-t-il. « On était muselés parce qu'on pensait qu'on était une bande d'imbéciles qui diraient n'importe quoi », a-t-il livré, hier, au Devoir. Lui-même n'a pas manqué de susciter des controverses, notamment en avouant son opposition au registre des armes à feu alors que son chef l'appuyait. « C'est moi qui ai fait dérailler le train », a-t-il relaté. — Le Devoir

# Je touche du bois!

JE CONTRIBUE  
À LA RÉDUCTION  
DES ÉMISSIONS  
DE CO<sub>2</sub>

Je choisis le matériau bois!



Steven Guilbeault, Équiterre, et son fils Édouard — ROMA

[www.coalitionbois.org](http://www.coalitionbois.org)

**Coalition**  
**BOIS** Québec

Choisir le bois à la place d'autres matériaux de construction réduit les quantités de CO<sub>2</sub> émises dans l'atmosphère.

L'utilisation d'un mètre cube de bois évite l'émission d'une tonne de CO<sub>2</sub>.

## ACTUALITÉS

91,3 fm  
la plus culturelle!

La chef de Vision Montréal, Louise Harel, et Benoit Labonté sur les marches conduisant à l'entrée de l'hôtel de ville.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

## Le code d'éthique amélioré de Tremblay est rejeté d'emblée

JEANNE CORRIVEAU

À l'approche de l'échéance électorale, le maire Gérard Tremblay a tout à coup senti le besoin d'ajouter du mordant à son projet de code d'éthique. Il a proposé hier plusieurs modifications au projet déposé le mois dernier au conseil municipal et que la chef de Vision Montréal, Louise Harel, avait qualifié de «mollasson». Les deux partis d'opposition, qu'il souhaitait rallier à sa cause, ont aussitôt rejeté cette version revue et corrigée du document.

Alors que jusqu'à tout récemment, il se disait opposé à l'idée de doter Montréal d'un commissaire à l'éthique, Gérard Tremblay a fait volte-face hier. En conférence de presse, il a fait savoir que si Québec tardait à nommer un commissaire pour la grande région métropolitaine, son administration envisageait maintenant de créer un tel poste pour Montréal.

De plus, dès lundi, le maire souhaite faire adopter par le conseil municipal la nomination d'un conseiller en éthique à temps partiel qui agirait comme personne-ressource auprès des élus. Le nouveau code d'éthique prévoit également que les élus qui quittent la vie municipale ne peuvent pas accepter un poste laissant croire qu'il s'agit pour eux d'une forme de récompense.

Pour déterminer la nature des sanctions à imposer à ceux qui transgressent ces règles, le maire Tremblay désire mettre sur pied rapidement un comité de trois spécialistes indépendants qui auraient pour mandat de faire des propositions au conseil municipal lors de l'assemblée du mois de novembre. Son équipe entendait d'ailleurs engager des discussions avec les partis d'opposition au cours de la fin de semaine afin de s'entendre sur l'identité des spécialistes et du conseiller en éthique.

«Je ne veux pas faire de partisanerie politique. Je ne veux pas qu'on fasse un débat entre nous sur un code d'éthique que tout le monde souhaite», a soutenu M. Tremblay. Car, faut-il le rappeler, le chef de l'opposition, Benoit Labonté, a déjà annoncé qu'il allait déposer son propre projet de code d'éthique lors du conseil de lundi.

L'appel lancé par Gérard Tremblay n'a pas trouvé beaucoup d'écho du côté des partis d'opposition. Benoit Labonté s'est étonné de la volte-face du maire, qu'il a qualifié de «Newborn Christian»: «Je trouve ça ironique que le jour même du déclenchement officiel des élections, le maire voit soudain la lumière sur les questions d'éthique. Il adore aujourd'hui ce qu'il décriait hier», a commenté M. Labonté.

Il a rejeté sans ambages l'ensemble des propositions du maire, reprochant à l'administration de reporter l'adoption de mesures essentielles, comme la nomination d'un commissaire à l'éthique, à une date ultérieure aux élections. Le consensus que cherche M. Tremblay n'est qu'une «tentative de diversion électorale», a-t-il ajouté.

Le chef de Projet Montréal et candidat à la mairie, Richard Bergeron, a accueilli avec suspicion la dernière mouture du projet de code d'éthique de l'administration Tremblay et la kyrielle de mesures de contrôle qui y sont comprises. «Il y a des limites. Il va falloir s'arrêter à un moment donné. Tu es éthique ou tu ne l'es pas. Tu es un voleur ou tu n'es pas un voleur», a-t-il affirmé. Il n'y manque qu'un commissaire à l'investigation politique et administrative au sein du Service de police de la Ville de Montréal, selon M. Bergeron.

Avec Marco Bélair-Cirino  
Le Devoir

Jour 1 de la campagne électorale à Montréal

## «No, sorry», dit Harel à CTV

L'anglais de la chef de Vision Montréal est si pauvre qu'elle renonce à affronter Gérard Tremblay et Richard Bergeron à la télévision anglaise

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a toujours fait bonne impression au Canada anglais lors des débats des chefs auxquels il a participé. Louise Harel, elle, devra trouver d'autres moyens pour tenter de séduire la clientèle anglophone, elle qui devra s'abstenir de participer à l'un des moments forts de toute campagne électorale, disqualifiée à cause de sa méconnaissance de l'anglais.

JEANNE CORRIVEAU  
MARCO BÉLAIR-CIRINO

Les réseaux de télévision montréalais proposeront des débats entre les chefs engagés dans la course à la mairie au cours de la campagne électorale. Mais sa maîtrise de l'anglais étant insuffisante, la chef de Vision Montréal et candidate à la mairie, Louise Harel, ne participera pas au débat organisé par le réseau CTV, a appris *Le Devoir*.

La série de débats télévisés débutera mercredi prochain avec la tenue d'un duel entre Gérard Tremblay et Louise Harel, invités par l'animateur Jean-Luc Mongrain dans les studios de LCN. Le 19 octobre, Radio-Canada accueillera les chefs des trois principaux partis pour un débat animé par Patrice Roy.

Le réseau CTV souhaite également recevoir les candidats à la mairie dans ses studios, sauf que Louise Harel a choisi de ne pas y participer, faute de parler suffisamment bien l'anglais, a confirmé hier une source au sein de Vision Montréal. Des pourparlers ont donc été engagés pour voir si le numéro deux du parti, Benoit Labonté, pouvait prendre sa relève.

Pour le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, il ne saurait être question que M. Labonté prenne la place de sa chef. «C'est un débat des chefs, point à ligne. Benoit Labonté s'est couché, alors qu'il reste couché», a-t-il lancé. Si le réseau refusait que M. Labonté participe à ce débat, M. Bergeron pourrait se retrouver dans un face-à-face avec Gérard Tremblay. «Quelle bonne nouvelle», a laissé tomber Richard Bergeron.

M. Bergeron qui, en 2005, avait été exclu de ces affrontements télévisés, est ravi de pouvoir participer aux débats de Radio-Canada et de CTV cette année. Mais il a été déçu lorsqu'il a appris, hier, qu'il n'avait pas été invité au débat animé par Jean-Luc Mongrain. Il compte bien «se faire inviter», a-t-il dit.



Avec le slogan qu'Union Montréal a choisi — «Avec Tremblay, Montréal va de l'avant» —, l'organisation mise davantage sur la personnalité du maire sortant que sur l'équipe qui l'entoure.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La journée d'hier marquait le début officiel de la campagne électorale et les principaux partis ont dévoilé les slogans et les concepts publicitaires avec lesquels ils tenteront de séduire l'électorat.

«Avec Tremblay, Montréal va de l'avant!» Tel est le slogan choisi par Union Montréal, le parti du maire Tremblay. Pour expliquer le thème choisi, on évoque quelques réalisations telles que le Quartier des spectacles, Bixi, le 311, la réfection des infrastructures et la construction de logements sociaux.

Si le maire Tremblay a évacué l'éthique de sa thématique de campagne, son adversaire Louise Harel met justement l'accent sur ce thème. Pour tenter de faire passer son message, Vision Montréal a opté pour une analogie avec la technologie informatique. «Montréal souffre d'immobilisme, de lenteur, de lourdeur et, comme un ordinateur, quand la machine est paralysée, encombrée et erratique et lorsque les fichiers sont corrompus, il n'y a pas mille solutions: il faut appuyer sur "reset" et redémarrer», a expliqué Louise Harel en dévoilant le slogan de son parti: «Redémarrer Montréal avec l'équipe Harel».

Les deux partis ont convenu de ne pas se livrer à une guerre d'affiches sur le domaine public. Mme Harel a donc opté pour une campagne publicitaire sur les autobus, les aribus et dans les stations de métro. Les candidats utiliseront allègrement le réseau Internet pour augmenter leur visibilité.

De son côté, Projet Montréal placardera quelque 10 000 affiches aux quatre coins de la ville. Le candidat à la mairie et chef de Projet Montréal, Richard

Bergeron, a dévoilé hier les modèles des 3000 affiches thématiques — format deux pieds sur trois pieds — qui surgiront d'ici quelques jours. A celles-ci s'ajouteront des centaines de «pancartes chandelles» qui présenteront les différents candidats.

Richard Bergeron s'est défendu de «polluer visuellement» l'espace urbain et estime qu'il serait difficile de faire autrement pour son parti, qui a plafonné ses revenus et dépenses de campagne électorale à 500 000 dollars. «S'ils dépensent, comme je le crois, 5 millions de dollars pour Union Montréal et 2 millions de dollars pour Vision Montréal, ça veut dire qu'il va y en avoir, de la pollution visuelle en sapristi, mais dans des espaces privés facturés très cher, a fait remarquer Richard Bergeron. Nous, nous n'en avons pas les moyens.»

En matière de financement, le maire Tremblay a emboîté le pas à Projet Montréal et Vision Montréal, et son parti affiche depuis hier la liste des contributeurs à la caisse de la formation politique sur son site Internet.

Le scrutin du 1<sup>er</sup> novembre vise à élire, outre le prochain maire de Montréal, 18 maires d'arrondissement et les 46 conseillers municipaux qui siègeront au conseil d'arrondissement. De plus, 38 postes de conseillers d'arrondissement seront pourvus. Compte tenu de ces subtilités, chaque électeur votera de deux à cinq fois selon l'arrondissement où il habite.

Le Devoir

Université d'Ottawa

## H1N1: le Canada est-il prêt?

Un panel d'experts interdisciplinaire de l'Université d'Ottawa se penche sur la question.

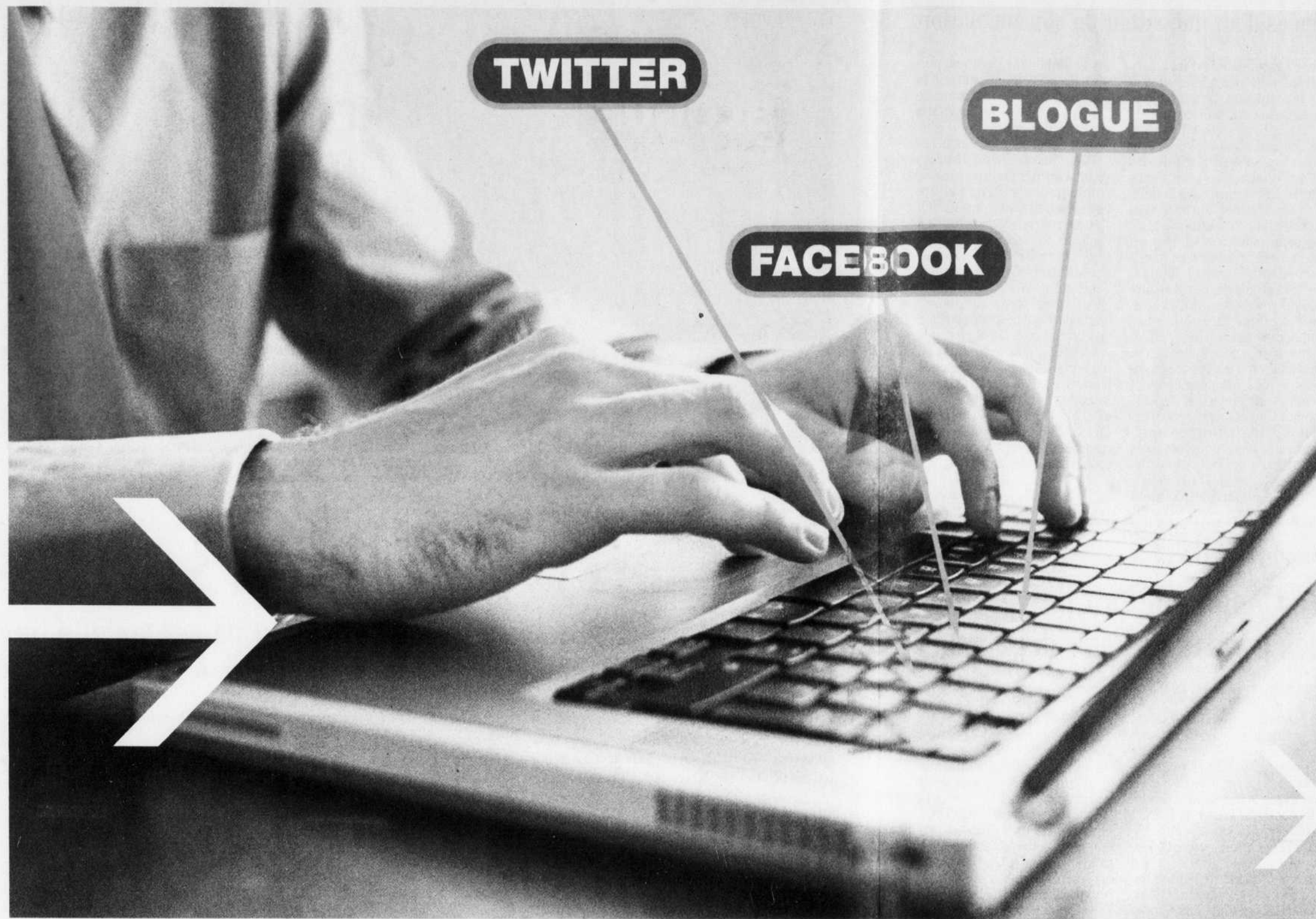
Sept éminents professeurs de l'Université discutent des précautions à prendre pour limiter la propagation du virus H1N1, examinent les défis qui attendent le système de santé et proposent des moyens de réagir à la pandémie. Assistez à leurs discussions en ligne.

Amir Attaran  
Facultés de droit et de médecine;  
Chaire de recherche du Canada en droit, santé de la population et politique du développement mondialLuc Bonneville  
Département de communication;  
directeur, Groupe de recherche interdisciplinaire en communication organisationnelleEarl Brown  
Faculté de médecine;  
directeur général, Centre de recherche sur les agents pathogènes en émergence de l'Université d'OttawaPaul C. Hébert  
Faculté de médecine;  
médecin en soins critiques, Hôpital d'Ottawa;  
scientifique principal, Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa;  
rédacteur en chef, Journal de l'Association médicale canadienneLouise Lemyre  
École de psychologie,  
Faculté des sciences sociales;  
Chaire de recherche McLaughlin sur les aspects psychosociaux du risque et de la santé, Institut de recherche sur la santé des populationsAnne McCarthy  
Faculté de médecine;  
directrice du Bureau de la santé mondiale et membre de la Division des maladies infectieuses à l'Hôpital d'OttawaKumanan Wilson  
Faculté de médecine;  
Chaire de recherche du Canada sur les politiques de santé publique; scientifique à l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa

Pour écouter les discussions en ligne ou pour en savoir plus sur les autres chercheurs de l'Université d'Ottawa qui aident à trouver des solutions aux problèmes les plus pressants d'aujourd'hui, visitez le [www.uOttawa.ca](http://www.uOttawa.ca).

# PLACE À TWITTER, FACEBOOK ET AUTRES

## L'info à sens unique est un véritable cul-de-sac!



## Quand la publicité cherche sa place sur le Web 2.0

FABIEN DEGLISE

Le loft-bureau, avec ses poutres métalliques apparentes et son beau plancher de bois franc, est dans l'air du temps, les chaises de la salle de réception sont rouges, la télévision est au plasma et l'analyse, livrée en cette fin de journée, pourrait sans doute être prophétique: «Le mot «publicité» est en train de devenir obsolète, lance le jeune président de la «boîte de com» Revolver 3, Stéphane Dumont. Nous sommes entrés dans une nouvelle ère de la communication. Un monde dans lequel publicité et relations publiques convergent. Et le Web se trouve plus que jamais au point de convergence.»

les consommateurs seraient aujourd'hui de moins en moins réceptifs à ce type de communication commerciale. Une communication qui, sous l'effet des terminaux numériques des câblodistributeurs, disparaît même désormais d'une simple pression sur la touche «avance rapide».

«On ne peut plus imposer un message publicitaire à un consommateur. Il faut l'inviter à le construire avec nous.»

— Stéphane Dumont

L'apparition dans les réseaux sociaux et autres coins à la mode de toiles de campagnes qui exposent les nouveaux visages du marketing tend d'ailleurs à le confirmer: les marchands de bonheur cherchent désormais à sortir du cadre formel du message invitant les gens à acheter tels produits ou services. Ils se drapent désormais dans l'interactivité et le divertissement, interpellent la créativité ou la jasette de leur clientèle cible, attisent la confiance et les rapprochements numériques. Comme l'imposent les règles du Web 2.0.

Normal. C'est qu'après des décennies d'exposition à des publicités de voitures, de savon, de céréales ou autres, dans un tube cathodique, entre deux segments de films,

ber dans les mondes numériques.

Pub et vie privée

Au temps du Web dit participatif, la recette n'est pas étonnante. La Toile n'est plus seulement un buffet ouvert 24 heures sur 24 où l'on peut puiser de l'information. De manière passive. C'est aussi un endroit où tout le monde est désormais le créateur de sa propre existence et des contenus qui l'accompagnent. Et dans ce cadre, la communication commerciale promet certaines nouveautés révolutionnaires, un profil précis de leurs habitudes de consommation et de leurs réseaux d'amis.

«Le profilage des consommateurs peut aujourd'hui aller très loin avec les outils dont nous disposons», dit Stéphane Dumont.

mais l'acteur du processus publicitaire, dit Stéphanie Poulin, d'Option consommateurs. Il est interpellé en fonction de ses intérêts, par l'entremise de ses réseaux; il est exposé à des messages plus personnalisés dont la forme n'est pas traditionnelle.» Et bien sûr, cela place l'industrie de la pub devant des questions éthiques et morales étant donné la nature intrusive des outils qui sont désormais à sa portée.

«Les possibilités d'intrusion sont énormes», lance Saber Chtourou, qui pilote un nouveau programme de marketing dans les nouveaux médias à l'Université Laval. Et il faut donc amener les praticiens à se demander ce qu'ils peuvent faire

ou pas. Ce champ du marketing est encore neuf et, pour le moment, on fonctionne par essais et erreurs.»

Les faux blogs, créés récemment pour promouvoir le lancement des Bixi à Montréal et par le passé les magasins de la chaîne Wal-Mart ou la console de jeu PSP de Sony, entrent certainement dans cette dernière catégorie, dite des faux pas. Tout comme d'ailleurs ces sites de jeux pour enfants mettant en vedette des héros de leurs pays imaginaires — Barbie est du nombre — qui visaient finalement à dresser, par des questionnaires, un profil précis de leurs habitudes de consommation et de leurs réseaux d'amis.

«Le profilage des consommateurs peut aujourd'hui aller très loin avec les outils dont nous disposons», dit Stéphane Dumont. Mais il ne faut surtout pas en abuser, sinon ça peut se retourner contre l'annonceur. Oui, dans les espaces numériques, nous avons une approche plus anthropologique et comportementale du consommateur. Oui, les réseaux sociaux aident à cibler des clientèles, mais ce sont aussi des espaces qui appellent à une communication authentique et à une certaine transparence.» Et visiblement, comme le téléchargement d'un film en haute définition sur le réseau Internet canadien, l'appropriation de ces «concepts fondamentaux», ajoute M. Chtourou, par l'univers de la vente, prendrait visiblement du temps à être terminée.

Le Devoir

FABIEN DEGLISE

Les jeux sont faits. Pour la candidate à la mairie de Montréal Louise Harel, la finalité de la campagne électorale municipale est déjà connue: Montréal devrait être pilotée par «une administration Harel-Tremblay» qui va redonner «le fleuve aux Montréalais et Montréalaises».

Surréal? Certainement. Mais c'est pourtant la teneur d'un des nombreux messages que la politicienne a enregistrés dans les derniers jours sur sa page Twitter. La chef de Vision Montréal y a fait son apparition à la fin de l'été. Elle est encore néophyte. Et depuis le 13 septembre, sa «faute de frappe», at-elle candidement avoué, a finalement été corrigée. Par un de ses collaborateurs.

L'anecdote est politique. Mais elle confirme aussi, par ce drôle de faux pas numérique, une réalité très québécoise: alors que plusieurs pays au monde, comme les États-Unis, la Grande-Bretagne ou même la Suisse, voient depuis plusieurs mois leurs politiciens envahir les nouveaux médias, ici, le marketing politique en ligne est encore à ses tout premiers balbutiements, ne donnant ainsi qu'une faible épaisseur à la «clicocratie» — cette démocratie numérique qui a fait les beaux jours de la campagne de Barack Obama — et dont les fruits au Québec ne seraient finalement pas encore mûrs.

«Nous ne sommes pas capables d'avancer à la même vitesse que le reste du monde en la matière», dit l'ex-publicitaire Claude Cossette. Ce n'est pas faute de talent, mais de moyens. «Il y a un décalage, c'est vrai», renchérit Anne-Marie Provost, responsable de la présence de Québec solidaire dans le monde

de virtuel. Mais nous commençons à rattraper notre retard.»

Depuis plusieurs mois, Françoise David, porte-parole extraparlamentaire de la jeune formation politique, cherche d'ailleurs à en donner chaque jour la preuve en multipliant ses interventions partisanes dans le cyberspace. Elle y livre des vidéos pour commenter l'actualité, y tient un blogue d'information, se fait conviviale dans Facebook ou encore lapidaire dans Twitter, où en 140 caractères elle interpelle quotidiennement ses quelque 800 fidèles.

«Je ne suis pas de la génération techno. Mais je vois là le potentiel de démocratisation de l'information.»

— Françoise David

«Nous travaillons fort pour faire notre place sur Internet, a expliqué cette semaine au Devoir la politicienne branchée. Je ne suis pas de la génération techno. Mais je vois là le potentiel de démocratisation de l'information qu'offrent ces nouveaux médias.»

C'est que pour mieux prendre le pouls de la population, rejoindre des publics réfractaires au mode traditionnel de communication ou même pour rajeunir une image, la virtualisation d'une partie du politique semble bien plus que souhaitable au temps du Web participatif. C'est finalement un phénomène incontournable dans des univers sociaux en mutation, estime Jonathan Valois, président du Parti québécois, qui dit avoir la «détermination claire» d'investir ces nouveaux espaces de communication.

«Nous ne sommes plus dans un monde de structure et de ligne directrice», dit-il. On est dans un

monde de connectivité qui va continuer à évoluer, avec ou sans nous. Alors, autant être là.»

Lenjeu est de taille. Il bouscule aussi les habitudes des vieux partis et leur conception souvent traditionnelle de la communication: un émetteur, un récepteur, un message et des interférences. «Dans le Web 2.0, il faut se prêter au jeu», ajoute celui qui tient un blogue politique depuis plusieurs mois et résume lui aussi sa pensée sur Twitter. «On ne doit pas en faire une extension des médias traditionnels, mais bien accepter de ne plus être en contrôle de notre message, qui va être repris, commenté, transformé, revu un peu partout. Ce n'est plus de la communication unidirectionnelle, c'est un échange qui s'installe.»

Débat politique et Web participatif: le mariage semblerait donc heureux, comme en témoignent les 3500 fidèles que QS a réussi à attirer dans Facebook ou encore l'accrochage enregistré sur Twitter en mai dernier entre le seul député de Québec solidaire, Amir Khadir, et Agnès Maltais, du Parti québécois. Un commentaire du premier sur les talibans, les femmes et l'Afghanistan a mis le feu aux poudres. L'incendie, alimenté à coups de

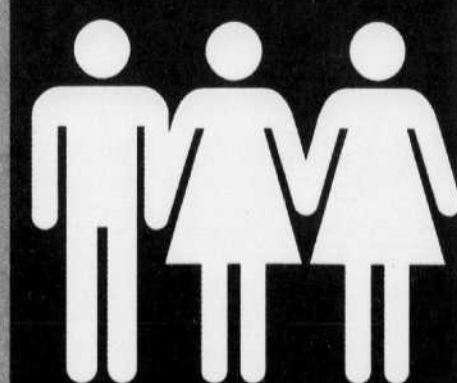
140 caractères, s'est toutefois éteint très vite. «Ce n'est pas l'endroit pour ça», reconnaît rétrospectivement Mme David, qui aimerait toutefois que le débat politique prenne plus de place dans ces espaces numériques qu'elle essaie, avec d'autres, de défricher. «Mais pour cela, il faudrait que les politiciens soient plus nombreux.»

La vitrine Web de la formation politique de Jean Charest risque d'ailleurs de lui donner raison, elle qui propose d'encourager le premier ministre par l'entremise de Facebook. Quelque 3400 internautes ont répondu à l'appel. Le hic: ledit chef du parti n'a pas mis à jour son profil depuis juin dernier. Ce qui, dans cet espace de communication qui carbure à l'instant présent et à la mise en réseau dynamique des humains, fait tâche, estiment en chœur QS et le PQ.

Le Devoir



## Sommes-nous tous bi?



LA BISEXUALITÉ: TOUT UN ART? CE DIMANCHE 20 H

L'AGENDA

L'HORAIRE TÉLÉ, LE GUIDE DE VOS SOIRÉES

Gratuit dans Le Devoir du samedi

LE DEVOIR

TV5

VOYEZ LA VIE D'UN AUTRE CŒIL

# METTRE DE L'ARGENT DE CÔTÉ?

## ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC

VOS ÉCONOMIES GARANTIES À 100 %

1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.ca

DÉCOUVREZ NOS PRODUITS D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE  
+ Disponibles en compte Épargne Placements - CELI - REER - FERR - CRI - FRV.  
+ Aucuns frais de gestion ni d'administration.

Épargne Placements Québec

## ACTUALITÉS

## L'hormone DHEA pour traiter l'athérosclérose

PAULINE GRAVEL

La DHEA, une hormone stéroïdienne reconnue pour ses vertus rajeunissantes, pourrait bien devenir le médicament par excellence pour débloquent les artères et traiter les maladies cardiovasculaires.

La déhydroépiandrostérone (DHEA) est une hormone produite naturellement par l'organisme, mais sa sécrétion décroît avec l'âge ainsi qu'en présence de certaines maladies. Le médecin français Étienne-Émile Baulieu avait contribué à la populariser en mettant en évidence le fait qu'elle permettait de renverser certains aspects du vieillissement.

En 2003, le scientifique Sébastien Bonnet, qui est professeur à la Faculté de médecine de l'Université Laval depuis un an, avait démontré les effets positifs de la DHEA dans l'hypertension artérielle pulmonaire. Cette fois, il a observé que la DHEA exerce les mêmes effets bénéfiques au niveau des autres vaisseaux de la circulation sanguine et qu'elle pourrait ainsi servir à débloquent les artères qui s'obstruent dans diverses maladies cardiovasculaires.

Les sténoses, l'athérosclérose et l'infarctus du myocarde, entre autres, sont liés à de petites lésions ou inflammations dans les vaisseaux sanguins qui mettent à nu la couche de cellules musculaires lisses de la paroi des vaisseaux et l'exposent à toutes les substances circulant dans le sang, comme les facteurs de croissance, les hormones et les médiateurs chimiques de l'inflammation. Ces cellules répondent à ces agressions en proliférant de façon anarchique — ce qui contribue à boucher l'artère — et en résistant à la mort cellulaire programmée (apoptose) qui aurait normalement contribué à les éliminer en raison de leur comportement anarchique. «Elles deviennent comme des cellules cancéreuses», explique M. Bonnet. Les cel-

lules musculaires lisses qui prolifèrent vont éteindre les mitochondries, ces petits senseurs de la cellule qui détectent si la cellule se comporte normalement ou pas, et qui induisent l'apoptose de celle-ci quand elle est trop vieille ou malade. Éteintes, les mitochondries ne peuvent plus voir ce qui se passe et induire l'apoptose des cellules qui prolifèrent.

Sébastien Bonnet a d'abord étudié le mécanisme d'action de la DHEA sur des cellules vasculaires extraites de vaisseaux sanguins provenant de patients ayant subi un pontage. Il a ensuite confirmé ses observations sur des animaux mimant la pathologie vasculaire survenant chez l'humain, les-quelles observations ont montré que la DHEA inhibait une voie intracellulaire qui n'était activée que dans les cellules musculaires lisses en prolifération. «Si cette voie n'est pas activée, la DHEA n'aura pas d'effet, c'est pourquoi on dit qu'elle a un effet spécifique sur les cellules qui prolifèrent sans altérer les cellules saines», précise le chercheur. Plus concrètement, la DHEA inhibait la multiplication des cellules musculaires lisses et entraînait l'apoptose de celles qui étaient déjà en prolifération. En clair, la DHEA bloquait le mécanisme conduisant à l'obstruction des vaisseaux et parvenait même à dégager les artères qui étaient déjà obstruées.

Grâce à ces résultats probants, les chercheurs ont obtenu l'autorisation de procéder à des études cliniques en France. Le Dr Eric Dumas de la Roque mène actuellement à Bordeaux une étude clinique sur 12 sujets atteints d'une hypertension artérielle pulmonaire auxquels on administre de la DHEA. Les résultats préliminaires sont à ce point encourageants que l'étude se poursuivra avec des patients souffrant d'autres pathologies vasculaires plus communes.

Le Devoir

## Québec formerait des «écoconducteurs»

Les automobiles pourraient aussi être équipées d'un indicateur de consommation

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Un cours «d'écoconduite» sur simulateur avec vérification de l'efficacité énergétique des futurs conducteurs pourrait être intégré au cours de conduite menant à l'obtention du permis de conduire au Québec.

C'est ce qu'ont affirmé aux journalistes hier des porte-parole de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec (AEEQ) lors d'une conférence de presse au cours de laquelle l'agence gouvernementale présentait un premier projet de formation à «l'écoconduite» sur simulateur informatique.

Un projet-pilote se déroulera avec les employés de quelques entreprises afin de les former à rouler avec un minimum de carburant, ce qui améliorera à la fois la sécurité routière et les émissions de gaz à effet de ser-

re des véhicules par une conduite plus raffinée.

En entrevue après la conférence de presse, le chargé de projet à l'agence, l'ingénieur Douglas Labelle, a précisé que Québec pourrait exiger dans un premier temps l'installation d'indicateurs de consommation instantanée (ICI) sur les poids lourds afin que leurs conducteurs puissent mesurer leur performance en continu. Et dans un deuxième temps, a-t-il dit, on envisage d'imposer l'installation de ce petit appareil qui ne coûte à peu près rien — une dizaine de dollars — sur toutes les voitures vendues au Québec.

Plus tôt en conférence de presse, la présidente de l'agence, Mme Luce Asselin, avait confirmé avoir des «discussions» à ce sujet avec la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Mais c'est la SAAQ, a précisé Douglas Labelle, qui doit au final décider si elle ira de l'avant

avec l'intégration d'un cours complet d'écoconduite au sein de la formation menant à l'obtention du permis de conduire.

Mais il appartiendrait vraisemblablement au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) de prendre la décision d'exiger des constructeurs l'installation d'un indicateur de consommation instantanée en vertu de ses pouvoirs en matière de contrôle de la pollution. Ce sont d'ailleurs ces pouvoirs qui lui permettront d'exiger, par exemple, des moteurs conformes aux normes californiennes et, à plus forte raison, l'installation d'un petit appareil comme l'ICI, qui permet à tout conducteur de passer rapidement à une conduite écoénergétique. Plusieurs constructeurs européens équipent leurs voitures de cet indicateur depuis des décennies. Cet indicateur, et tout particulièrement

les modèles analogiques, permet de réduire aisément la consommation de carburant de 5 à 10 % en plus de prolonger la vie utile des moteurs en leur évitant de forcer inutilement.

Pour l'instant, le projet-pilote visant à former un groupe de 80 conducteurs à l'écoconduite coûtera 600 000 \$ à l'AEEQ. Cette expérience permettra à l'agence de «tester en situation réelle» la valeur de cette formation sur simulateur informatisé.

Selon l'agence, l'écoconduite permet généralement d'obtenir une réduction de consommation de carburant de 10 % pour des véhicules qui consomment en moyenne 1500 litres d'essence par année et qui émettent, selon Transports Canada, de 3500 à 4500 kg de gaz à effet de serre (et non de 3500 à 4500 tonnes), comme le précisait par erreur le communiqué de l'AEEQ.

Le Devoir

## La Cour suprême rejette un appel sur les tarifs de télécommunication

JULIAN BELTRAME

Ottawa — La majorité des Canadiens abonnés à un service de téléphonie recevront un remboursement de 5 \$ à 20 \$ après que la Cour suprême a ordonné aux fournisseurs de leur rendre quelque 300 millions récoltés aux fins d'expansion du service à large bande.

Le plus haut tribunal du pays a tranché hier que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) avait l'autorité de dire à Bell (TSX:BCE), Telus (TSX:T) et MTS Allstream (TSX:MBT) comment dépenser les sommes récoltées en plus de leurs frais habituels.

Selon une estimation précédente réalisée par Telus, le rabais serait d'environ 5 \$ par client en région urbaine. Les groupes de défense des droits des consommateurs estiment ce remboursement à environ 20 \$ pour les clients de Bell.

La Cour suprême a rejeté à l'unanimité l'appel des four-

nisseurs de service — qui voulaient garder la balance des 650 millions récoltés pour financer les changements technologiques — et des groupes de consommateurs, qui réclamaient le remboursement de la totalité de cette somme.

«Le CRTC a fait exactement ce que la Loi sur les télécommunications lui demandait de faire, a tranché le tribunal. Il avait, en vertu de la loi, le pouvoir de fixer des tarifs justes et raisonnables, d'établir des comptes de report et de prescrire de quelle manière devaient être utilisés les fonds de ces comptes.»

La cause remontait à 2006, quand le CRTC a autorisé des projets de 350 millions pour accroître les services à large bande en région éloignée et d'environ 32 millions pour améliorer l'accessibilité.

Le reste des sommes récoltées, soit environ 300 millions, devra être rendu aux consommateurs.

Le Devoir

GRIPPE A(H1N1)

## Le Canada ne fait pas partie des pays donateurs de vaccins

HELEN BRANSWELL

Toronto — Des responsables canadiens n'arrivent pas à expliquer pourquoi le Canada ne fait pas partie des pays qui se sont engagés à faire don d'un dixième de leurs réserves de vaccins contre la grippe A(H1N1) aux pays qui en ont besoin.

Ce programme, annoncé jeudi par le président américain Barack Obama, regroupe les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la France, l'Italie, la Suisse, le Brésil et la Norvège.

Un porte-parole de l'Agence de la santé publique du Canada a indiqué hier que le Canada évalue présentement différentes solutions pour s'assurer que les pays en voie de développement auront accès à ce vaccin.

L'initiative américaine a été applaudie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui estime qu'elle favorisera le partage équitable d'une ressource rare.

Dans une déclaration publiée sur son site Internet, l'OMS affirme que ces dons «permettront d'aider à augmenter les ré-

serves de vaccins aux populations qui, autrement, ne pourraient pas y avoir accès».

Ce programme s'ajoutera aux 150 millions de doses promises par les firmes pharmaceutiques Sanofi Pasteur et GlaxoSmithKline.

Un porte-parole de l'OMS, Gregory Hartl, a affirmé qu'il était impossible de savoir avec exactitude le nombre de vaccins qui seront distribués par les neuf pays participant à l'initiative.

Le Canada a commandé 50,4 millions de doses à GlaxoSmithKline, qui fabrique le vaccin à ses installations de Sainte-Foy, à Québec. Cette commande a été passée quand on croyait que chaque personne aurait besoin de deux doses. Des études ont depuis démontré qu'une seule dose devrait suffire pour la majorité des gens.

De plus, des sondages démontrent que seulement la moitié des Canadiens prévoient être vaccinés contre le virus A(H1N1), ce qui signifie que le Canada pourrait se retrouver avec des millions de doses inutilisées.

Le Devoir

## APPEL PUBLIC DE CANDIDATURES

## ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC

HONNEUR AU PEUPLE DU QUÉBEC

## CRITÈRE D'ADMISSIBILITÉ

Est admissible toute personne née ou résidant au Québec, à l'exception des membres de l'Assemblée nationale.

Les candidatures sont soumises au Conseil de l'Ordre, chargé de faire ses recommandations au premier ministre.

## MISE EN CANDIDATURE

Vous désirez soumettre une candidature? Procurez-vous le formulaire de présentation auprès du Secrétariat de l'Ordre national du Québec ou dans Internet.

Chaque candidature doit être parrainée par deux personnes ou par une association et être accompagnée d'un curriculum vitae. Postez votre envoi avant le 13 novembre 2009.

L'Ordre national du Québec est la plus haute distinction décernée par le gouvernement du Québec. Le premier ministre confère ainsi à des personnalités émérites le titre de grand officier, d'officier ou de chevalier de l'Ordre.

Cet hommage témoigne de la fierté qu'inspirent au peuple québécois les actions éminentes accomplies par ceux et celles qui ont marqué de façon exceptionnelle le Québec ou qui ont permis son rayonnement dans l'un ou l'autre des secteurs de l'activité québécoise.

Secrétariat de l'Ordre national du Québec  
Ministère du Conseil exécutif  
875, Grande Allée Est, bureau 3.221  
Québec (Québec) G1R 4Y8  
Téléphone : 418 643-8895  
Télécopieur : 418 646-4307  
Courriel : ordre-national@mcc.gouv.qc.ca  
Site Web : www.ordre-national.gouv.qc.ca

Québec

**François Gendron**  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.  
Vieux Montréal 514.845.5545

**H1N1, bioterrorisme**  
**Les contradictions de l'information**

**ACTUALITÉ**  
**H1N1**  
La pandémie à nos portes

**Conférence de Dominique Leglu**  
Journaliste, scientifique et directrice de la rédaction du magazine *Science et Avenir*, elle est l'auteur de plusieurs livres dont *La menace chimique et biologique* et *La menace : bioterrorisme, la guerre à venir*.

En cas de crise, il faut informer... oui, mais comment? Pas assez, vous êtes accusé de «cacher quelque chose», un peu plus et vous «en faites trop»: les informations à caractère anxigène sont aussi difficiles à manipuler qu'une bombe à retardement. Quelques réflexions sur l'information en matière de grippe et de bioterrorisme... à l'heure d'Internet.

**Jeudi 24 septembre à 19h**  
Adultes : 6 \$, étudiants et aînés : 2 \$  
Amphithéâtre du Cœur des sciences (SH-2800)  
200, rue Sherbrooke Ouest  
Métro Place-des-Arts  
RÉSERVATIONS : [www.coeurdessciences.uqam.ca](http://www.coeurdessciences.uqam.ca)

Hydro Québec LE DEVOIR ACS

**Sophie DOWNS**  
Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

**Psychologue clinicienne**  
ADULTES · COUPLES  
25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630  
VIEUX-MONTRÉAL

**Les Soirées Relations**  
La justice sociale au cœur de nos débats

**60 ans après Asbestos : les minières au banc des accusés**

En 1948, *Relations* révélait les ravages de la silicose, ce qui lui a valu des menaces de poursuites dignes de celles engagées actuellement contre les opposants de Barrick Gold et Banro. L'année suivante s'enclenchait la grande grève d'Asbestos dont c'est le 60<sup>e</sup> anniversaire. Partout, les graves conséquences sociales et environnementales découlant de l'exploitation minière ne cessent de révéler l'urgence d'un meilleur encadrement des minières.

Avec : **Alain Deneault**, co-auteur de *Noir Canada : pillage, corruption et criminalité en Afrique*;  
**Martin Frigon**, cinéaste et réalisateur de *Mirages d'un Eldorado : un documentaire engagé sur les compagnies canadiennes au Chili* (à Québec);  
**Christian Simard**, Coalition Pour que le Québec ait meilleure mine!  
**Daviken Studnicki-Gizbert**, professeur au Département d'histoire de l'Université McGill (à Montréal).

**À MONTRÉAL**  
Lundi, 21 septembre 2009, de 19 h à 21 h 30  
Maison Bellarmin, 25, rue Jarry Ouest

**À QUÉBEC**  
Mardi, 22 septembre 2009, de 19 h à 21 h 30  
Musée de la civilisation, 85, rue Dalhousie

Contribution suggérée : 5 \$

Renseignements : [www.cjf.qc.ca/soirees\\_relations](http://www.cjf.qc.ca/soirees_relations)  
Mouloud Idir : 514-387-2541, poste 241 / [midir@cjf.qc.ca](mailto:midir@cjf.qc.ca)

Les Soirées Relations sont organisées par le Centre justice et foi

## ACTUALITÉS

## Le gouvernement Harper survit

Fin du psychodrame politico-électoral de la semaine

En début de semaine, les salles de rédaction à travers le pays étaient en état d'alerte: des élections allaient-elles être déclenchées à la fin de la semaine? Puis les jours ont passé et les partis politiques ont fait leur lit: le gouvernement conservateur n'allait pas être renversé. Partie remise.

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Sans surprise, la Chambre des communes a adopté hier matin la motion dite de voies et moyens du gouvernement de Stephen Harper, les conservateurs étant maintenus au pouvoir grâce à l'appui du Bloc québécois et du NPD.

Le vote s'est conclu par la marque de 224 à 74. Tous les députés conservateurs, bloquistes et néo-démocrates présents ont voté pour, alors que

les libéraux ont voté contre. Il n'y a eu aucune abstention ni dissidence. Cette motion permet la mise en œuvre officielle du crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire, celui pour l'achat d'une première maison et un autre destiné aux travailleurs à faible revenu.

Ce vote marque la fin du psychodrame politico-électoral, ou à tout le moins son premier chapitre. Le vote en était un de confiance. Sans alliés, les conservateurs auraient été renversés et

une élection aurait été déclenchée. Comment se sentent-ils d'avoir été sauvés par ceux-là mêmes que le premier ministre traite de «socialistes et de séparatistes» avec qui il semble dangereux de s'acoquiner, du moins si on est un libéral?

«C'est une très bonne nouvelle», a répondu le ministre Christian Paradis, lieutenant de Stephen Harper pour le Québec. On est contents que l'opposition soit revenue à la raison. Comme il était pressé de questions, M. Paradis a souligné aux journalistes que le statut minoritaire du gouvernement l'obligeait à accepter l'appui d'au moins un de ses adversaires. «Attention. On est un gouvernement minoritaire.»

Fidèle à sa politique du cas par cas, le Bloc québécois a ap-

puyé le gouvernement tout simplement parce qu'il est d'accord avec les mesures que la motion met en place. Le NPD, qui s'était vanté d'avoir toujours voté contre le gouvernement quelle que soit la nature du vote, n'accepte pas d'être maintenant considéré comme le grand perdant de la joute parlementaire de la semaine. «J'espère que les grands gagnants seront les chômeurs et leurs familles», a indiqué Jack Layton.

Quant au chef libéral, Michael Ignatieff, il s'est dit soulagé d'avoir ramené son parti à un *modus operandi* seyant mieux à l'opposition officielle. «Je me sens bien du fait que nous nous sommes tenus debout aujourd'hui.»

Le Devoir

## Yolande James veut encore plus d'immigrants français

Mais le modèle français d'intégration n'est pas transposable au Québec, selon la ministre de l'Immigration

CHRISTIAN RIOUX

Paris — À l'issue d'un voyage de quatre jours en France, la ministre de l'Immigration du Québec, Yolande James, souhaite que le Québec accueille encore plus d'immigrants français. Pour cela, elle a créé avec son homologue Eric Besson un groupe de travail qui permettra à la France et au Québec de se concerter sur les flux migratoires et les modes d'intégration des immigrants. Cette première permettra notamment de partager les pratiques exemplaires qui se développent de part et d'autre pour l'accueil des immigrants.

Arrivée en pleine polémique sur l'utilisation des tests d'ADN et les propos jugés offensants à l'égard des immigrants prononcés par le ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, Yolande James a participé lundi à une table ronde très animée sur l'intégration des immigrants. Dans son atelier, on trouvait notamment la secrétaire d'État chargée de la Politique de la ville, Fabela Amara, connue pour son opposition farouche au port du voile islamique en France. Étaient aussi présente la ministre néerlandaise de la Justice d'origine turque, Nebahat Albayrak, qui s'est récemment opposée à l'entrée d'immigrants polygames aux Pays-Bas.

Sans vouloir se prononcer sur les lois françaises, la ministre québécoise juge néanmoins que le «modèle français» d'intégration, qui bannit le voile à l'école et dans la fonction publique, n'est pas applicable au Québec. Au Québec, dit-elle, «on respecte le droit des gens de pratiquer leur religion ou d'avoir des symboles religieux, mais évidemment, dans les limites des valeurs du Québec». Or, ces limites, précise-t-elle, permettent d'interdire la burqa dans la fonction publique mais pas le voile, comme le proposait le Conseil du statut de la femme en s'appuyant sur l'exemple de plusieurs pays européens, dont la France.

De toute façon, dit la ministre, la problématique est différente au Québec. «On n'a pas ce même problème qui existe en France» (celui du voile, NDLR) et «ça fonctionne très très bien». «Le contexte français, ce n'est pas le contexte québécois», dit-elle.

Elle souligne que, contrairement à la France, 70 % des immigrants qui arrivent au Québec sont des professionnels, des ouvriers qualifiés ou des gens d'affaires. En France, où vit la plus importante communauté musulmane d'Europe, le gros de l'immigration est issu du regroupement familial.

Selon la ministre, les représentants français qu'elle a rencontrés cette semaine ont exprimé «beaucoup de respect» pour l'expertise du Québec en matière d'intégration. Le ministre français de l'Immigration, Eric Besson, s'est d'ailleurs engagé à venir constater sur place les réalisations québécoises. La date de sa visite reste à fixer.

Avant de quitter Paris, Yolande James n'a exprimé qu'un regret. Que ce genre de forum international regroupant les ministres de l'Immigration ne se réunisse pas périodiquement. «On s'est dit que ce serait une bonne idée d'en créer un.» Advenant la mise sur pied d'un tel forum international, le Québec devrait «absolument» y participer, dit-elle. La ministre n'a pas semblé être dérangée par le fait que l'immigration était une compétence partagée avec le gouvernement fédéral.

Yolande James a aussi signé une entente avec le secrétaire d'État chargé de l'Emploi, Eric Wauquiez. Celle-ci permettra aux employeurs québécois de faire connaître leurs offres d'emploi en France et en Europe par l'intermédiaire de Pôle emploi international, un service destiné aux jeunes diplômés qui souhaitent travailler à l'étranger. L'entente servira surtout aux PME qui n'ont pas les moyens de recruter hors du Québec.

La ministre a conclu sa visite en affirmant qu'avec l'entente franco-québécoise qui sera bientôt conclue sur la mobilité professionnelle et le besoin exprimé par le Québec de combler 700 000 emplois d'ici 2011, le partenariat avec la France sera encore plus essentiel. La France, «c'est notre bassin d'immigration privilégié», dit-elle.

Une priorité qui tombe bien puisque 70 % des Français qui veulent s'expatrier mettent le Québec en tête de leur liste.

Correspondant du Devoir à Paris

## Harper recrute une vedette de la diplomatie internationale

ALEC CASTONGUAY

Le Parti conservateur a recruté un candidat de prestige pour porter ses couleurs en Ontario lors des prochaines élections. Chris Alexander, l'ancien numéro deux de l'ONU en Afghanistan et ex-ambassadeur du Canada à Kaboul, veut être candidat dans la banlieue de Toronto, dans la circonscription d'Ajax-Pickering.

Le Parti libéral du Canada avait aussi l'œil sur Chris Alexander, 41 ans, une vedette de la diplomatie internationale depuis son passage remarqué en Afghanistan. Le printemps dernier, M. Alexander avait annoncé son intention de quitter le ministère des Affaires étrangères. Cette semaine, la rumeur d'un saut en politique a commencé à circuler et il a confirmé ses intentions jeudi. À la surprise des libéraux et de plusieurs observateurs, il a finalement choisi le Parti conservateur.

Chris Alexander est devenu ambassadeur du Canada en Afghanistan en 2003, à l'âge de 34 ans. En 2006, plutôt que de revenir au pays, il a choisi de devenir conseiller spécial pour l'ONU dans ce pays en guerre. Sa mission a pris fin le printemps dernier, alors que sa femme a donné naissance à leur premier enfant.

La position de M. Alexander sur l'Afghanistan est bien connue. Il estime que le Canada ne devrait pas retirer ses troupes en 2011. Il est aussi en faveur d'une augmentation des troupes de l'OTAN sur le terrain. Il estime que les Afghans doivent être accompagnés aussi longtemps que nécessaire.

Selon le *Globe and Mail*, Michael Ignatieff a tenté de recruter Chris Alexander il y a six semaines. Les deux hommes auraient notamment discuté de la mission en Afghanistan et auraient eu des divergences d'opinions. Le PLC n'a pas souhaité faire de commentaires hier.

M. Alexander a toutefois soutenu au journal torontois que la conversation a été «brève» et qu'il a toujours eu l'intention de se présenter sous la bannière conservatrice, puisque sa famille est proche de ce parti depuis longtemps.

La circonscription d'Ajax-Pickering, en banlieue est de Toronto, est libérale depuis sa création en 2004. Mark Holland en est le député. Par contre, l'an dernier, la lutte entre le PLC et le PC a été chaude. M. Holland l'a emporté avec 44 % des voix, contre 38 % pour Rick Johnson, le candidat conservateur. Le Parti conservateur n'a pas rappelé *Le Devoir* hier, de sorte qu'il a été impossible de savoir si Chris Alexander a le champ libre dans Ajax-Pickering ou si un autre militant conservateur va tenter sa chance contre lui lors de l'investiture.

Le Devoir

ASSURANCE-EMPLOI

## Flaherty rejette tout amendement

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Le gouvernement conservateur n'entend pas bonifier le projet de loi C-50 sur l'assurance-emploi, a indiqué hier le ministre des Finances, Jim Flaherty.

M. Flaherty a fermé la porte à tout amendement au projet de loi qui accorde aux travailleurs de longue date une prolongation de 5 à 20 semaines de leurs prestations ordinaires d'assurance-emploi, sous réserve qu'ils n'aient pas reçu plus de 35 semaines de prestations dans les 5 dernières années.

«Nous allons aller de l'avant avec cette proposition la semaine prochaine», a dit le ministre, avant de clairement répondre «non» à une question portant sur des amendements possibles.

Ceci laisse présager des débats serrés lorsque le projet de loi sera étudié en comité parlementaire. Le Bloc québécois dénonce depuis lundi que le projet exclut d'emblée la grande majorité des travailleurs forestiers du Québec. S'il reste intact, le Bloc votera contre. Les libéraux ont confirmé hier qu'ils voteront contre, peu importe les modifications.

Le NPD, lui, a donné son appui conditionnel, pourvu que les chiffres avancés par le gouvernement — 935 millions investis et 190 000 chômeurs aidés — se révèlent véridiques.

Hier, le député néo-démocrate Thomas Mulcair a répété que sa «toute première priorité, c'est de faire une vérification diligente, c'est-à-dire de veiller à ce que les sommes promises, 935 millions pour être exact, et 190 000 bénéficiaires, sont

vraies». Si ce n'est pas le cas, il retournera devant son caucus, où une décision sera prise.

Or, selon des informations colligées par *Le Devoir* cette semaine, il faudrait que 85 % des chômeurs qui épuisent leurs prestations soient admissibles à la bonification afin que 190 000 chômeurs en profitent. Considérant que 37 % des prestataires sont des clients réguliers de l'assurance-emploi, la marche paraît haute.

La façon d'adopter ce projet a beaucoup fait parler cette semaine, les uns plaçant pour une adoption rapide, les autres pour une étude plus poussée du dossier. Tout indiquait hier que le projet suivrait finalement un cours normal, ce qui pourrait retarder son adoption de plusieurs semaines.

Le Devoir

## Faire un déficit est maintenant légal au Québec

JOCELYNE RICHER

Québec — Le gouvernement Charest a maintenant les coudées franches pour faire des déficits en toute légalité.

Après étude article par article et possibilité d'amendements de dernière minute, le projet de loi 40 devait être adopté au cours de la nuit dernière. Ainsi, le Québec suspendra jusqu'en 2014 la loi qui l'oblige à équilibrer son budget annuel.

Québec prévoit afficher d'ici là plus de 11 milliards en déficits.

L'opposition combinée du Parti québécois et de l'Action démocratique aura donc échoué à tenter de forcer la main au gouvernement pour qu'il accompagne son projet de loi d'un plan détaillé des moyens privilégiés pour assurer le retour au déficit zéro.

Pressé d'en finir avec ce projet déposé en mai, le gouvernement avait annoncé jeudi que le

temps des discussions avait assez duré et qu'il suspendrait les règles en vigueur dès le lendemain pour adopter immédiatement le projet de loi, que l'opposition le suive ou non.

Même si péquistes et adéquistes ont reproché au gouvernement d'être autoritaire, arrogant et antidémocratique, celui-ci est passé de la parole aux actes hier matin.

La Presse canadienne

Nous meublons les rêves  
depuis 35 ans



Fontaine  
Meubles Décor

www.meublesfontaine.com

TPS+TVQ  
PAYÉES  
SUR TOUS VOS ACHATS  
du 17 au 20 sept.

9780, Sherbrooke Est, Montréal | 514 352-3913

C'est le temps des vacances avec...  
sunwing.ca  
Vivez la Différence

Tous les passagers vivent l'expérience du service Élite:  
Verre de champagne • Choix de repas chauds • Vin au repas • Boissons non-alcoolisées • Collations • Service de serviettes chaudes • Sièges en cuir • Primeurs cinématographiques • Écouteurs • Sac à dos pour enfants • Service courtois et aimable

10 000 vacances  
AU CHAMPAGNE

à 50% de rabais

DÉPARTS À PARTIR DU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2009  
APPLICABLE SUR CERTAINS FORFAITS VACANCES SÉLECTIONNÉS À CUBA, EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, AU MEXIQUE, EN JAMAÏQUE, AU PANAMA, À ROATAN ET EN FLORIDE

Contactez votre agence de voyages pour réserver vos vacances Sunwing!

Offre d'une durée limitée applicable sur certains départs à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2009. Sunwing a alloué 10 000 forfaits vacances à travers le Canada dans une sélection de destinations et d'hôtels réduits de 50% du tarif régulier brochure qui sont offerts sur la règle de premier arrivé, premier servi. Les prix réduits sont par personne en occupation double pour un séjour d'une semaine et sont applicables sur des forfaits en formule tout compris à moins d'indication contraire. Les tarifs réduits offerts incluent les taxes et frais relatifs au transport sauf la taxe locale d'aéroport payable au départ de certaines destinations. L'économie de 50% se réfère à l'hôtel Playa Caleta à Varadero Cuba en chambre standard pour les départs de Montréal le 8, 15 et 22 janvier 2010. D'autres forfaits à 50% de rabais sont aussi disponibles et varient selon les destinations, les hôtels, les dates et villes de départs sélectionnés. Cette offre est applicable sur les nouvelles réservations seulement effectuées le samedi 19 septembre 2009 et est sujette à changement ou peut être retirée en tout temps sans préavis. Cette offre ne s'applique pas sur les réservations de groupes ni sur les forfaits vacances en Floride. Vols opérés par Sunwing Airlines. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle. Le service de champagne n'est pas disponible sur le programme Floride. Les tarifs réduits excluent la contribution au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages de 3,50\$ par tranche de 1000\$ de services achetés. Offre valide au moment de l'impression. Pour connaître les conditions générales, consultez la brochure automne-hiver 2009-2010 de Vacances Sunwing. Titulaire d'un permis du Québec. 16/09/2009

LE MONDE

Défense antimissile

L'OTAN propose un nouveau départ à Moscou

DAVID BRUNNSTROM

Bruxelles — Au lendemain de l'abandon par Washington du projet de bouclier antimissile en Pologne et en République tchèque, l'OTAN a invité la Russie à réfléchir à l'hypothèse d'associer son propre système de défense antimissile à ceux des États-Unis et de l'Alliance.

Vladimir Poutine s'est félicité de la décision du président Barack Obama, jugeant toutefois qu'elle devait être suivie d'autres initiatives. «Je m'attends à ce que, à la suite de cette décision juste et courageuse, d'autres suivent, dont la levée complète de toutes les restrictions sur le transfert de haute technologie vers la Russie», a déclaré le premier ministre russe.

Pour certains observateurs, l'abandon du projet lancé par George Bush pourrait être perçu comme un aveu de faiblesse dont les partisans de la confrontation au Kremlin chercheront à tirer parti. D'autres y voient au contraire un geste courageux à même d'apaiser les relations entre Washington et Moscou. «Je crois à un nouveau départ entre la Russie et l'OTAN et à une relation beaucoup plus fructueuse à l'avenir», a ainsi déclaré le secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen.

«Nous devrions étudier la possibilité de relier en temps voulu les systèmes de défense antimissile des États-Unis, de l'OTAN et de la Russie», a-t-il dit lors d'un discours à Bruxelles. L'ancien premier ministre danois a également souhaité que Moscou se joigne aux efforts de l'OTAN «pour exercer le maximum de pression politique et diplomatique afin de stopper les aspirations nucléaires de l'Iran».

Jugeant son discours «positif» et «très constructif», le représentant de Moscou auprès de l'OTAN s'est dit prêt à examiner les propositions du secrétaire général «pour donner un nouveau départ à la coopération OTAN-Russie». Dmitri Rogozine a en outre annoncé l'abandon du projet russe prévoyant le déploiement de missiles de moyenne portée dans l'enclave de Kaliningrad, frontalière de la Pologne et de la Lituanie. «J'espère que vous saisissez la logique [...] S'il n'y a ni radar ni missiles en République tchèque et en Pologne, nous n'avons pas besoin de réagir», a-t-il souligné, évoquant les deux points-clés du projet enterré la veille par Barack Obama. La Russie considérait

ce bouclier antimissile censé mettre l'Europe à l'abri d'une agression iranienne comme une atteinte à l'équilibre stratégique hérité de la guerre froide.

Outre ce contentieux, les relations entre Moscou et Washington ont souffert du conflit géorgien d'août 2008 et de l'élargissement à l'Est de l'OTAN. Le sénateur John McCain, adversaire d'Obama à l'élection présidentielle de 2008, a jugé l'abandon du projet «très malencontreux».

En Pologne, le tabloïd Fakti crie à la «trahison», tandis que le quotidien tchèque Lidove Noviny accuse Barack Obama d'avoir «cédé face à la Russie», mais les observateurs jugent que la décision de la Maison-Blanche n'aura guère de conséquences à Prague et à Varsovie.

Les États-Unis n'ont toutefois pas renoncé à mettre l'Europe à l'abri de la menace iranienne. Washington a désormais l'intention de déployer dans un premier temps des navires munis du système antimissile Aegis équipés d'intercepteurs SM-3, puis une version améliorée à terre vers 2015.

Reuters

EN BREF

Attentat au Pakistan

Kohat — Un attentat suicide au véhicule piégé a fait 33 morts et environ 80 blessés hier à Kohat, une ville de garnison du nord-ouest du Pakistan. L'explosion s'est produite sur une grande route proche de cette ville située à 150 km au sud-ouest d'Islamabad, causant l'effondrement de plusieurs boutiques. Kohat est proche des zones tribales pachounes qui bordent la frontière afghane et abritent des activistes armés combattant à la fois au Pakistan et en Afghanistan. — Reuters

L'AIEA veut inspecter Israël

Vienne — Par 49 voix pour, 45 contre et 16 abstentions, la conférence générale annuelle de l'Agence internationale de l'énergie atomique a exhorté hier Israël à autoriser, conformément au Traité de non-prolifération, l'ensemble de ses installations nucléaires à ses inspections. Cette résolution, la première du genre en près de deux décennies, constitue une victoire inattendue pour les pays arabes qui parraineraient le texte. Israël est généralement considéré comme la seule puissance du Proche-Orient à détenir un arsenal atomique, même si l'Etat hébreu n'a jamais apporté de confirmation ou de démenti à cette supposition. — Reuters

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Primeau Proulx & Associés Inc. Avis de la première assemblée. Dans l'affaire de la faillite de: GESTION CMC INC., corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 216, rue Briggs Ouest, Longueuil (Québec) J4J 1P9.

Daniel Girouard & Associés Inc. AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE. Dans l'affaire de la faillite de: 9033-6512 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 190, rue Arboit, bureau 64, l'Assomption (Québec) J5W 4P5.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL. COMPAGNIE HOME TRUST/ HOME TRUST COMPANY Créancier. c. BETSABE RISEMBERG Débiteur. ASSIGNATION. AVIS est donné à BETSABE RISEMBERG qu'un PRÉAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHÉCAIRE ET AFFIDAVIT a été déposé au greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: NETTOYAGE MIGNAULT INC. 147, rue Leclerc Ste-Anne-des-Plaines (19C) J0N 1H0. AVIS est par les présentes donné que NETTOYAGE MIGNAULT INC. a fait cession de ses biens le 8 septembre 2009, et que la première assemblée aura lieu le 29 septembre 2009, à 10 h 00, au 7100, rue Jean-Talton Est, bureau 600, Anjou (QC) H1M 3S3.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: 9068-3723 QUÉBEC INC. 8731, Sherbrooke E. Montréal (QC) H1L 1C2. AVIS est par les présentes donné que 9068-3723 QUÉBEC INC. a fait cession de ses biens le 11 septembre 2009, et que la première assemblée aura lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2009, à 10 h 00, au 7100, rue Jean-Talton Est, bureau 600, Anjou (QC) H1M 3S3.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS. Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES HEURES DE TOMBÉE. Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard. Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi. Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL. COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE. NO. 500-22-150329-087. LINE BOUCHARD ET MICHEL JOYAL C. LOUISE FLEURANT Le 30-09-2009 à 10h00 heures, au 2102 L.-O. DAVID, APP. 5, MONTRÉAL, se rendra devant moi, notaire, en vertu de la loi sur le régime des biens et effets de la LOUISE FLEURANT saisis en cette cause, consistant en: Mobilier de maison assorti CONDITION, ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations: 514-256-3622.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE. Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Fernand Grégoire, en son vivant domicilié au 755, Dunlop, Outremont, Québec, H2V 2X4, survenu le 8 mars 2009, un inventaire des biens du défunt a été fait par les liquidateurs successoraux devant Me Denise Courtemanche, notaire, le 1<sup>er</sup> septembre 2009, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés au 5064 avenue du Parc, Montréal, Québec, H2V 4G1.

AVIS D'UNE ENTENTE DE RÈGLEMENT ENVISAGÉE D'UN RECOURS COLLECTIF AYANT TRAIT AU MÉDICAMENT SOUS ORDONNANCE PREPULSID®

VEUILLEZ LIRE LE PRÉSENT AVIS ATTENTIVEMENT. SI VOUS IGNOREZ LE PRÉSENT AVIS, CECI POURRA AFFECTER VOS DROITS.

AVIS CONCERNANT UNE ENTENTE DE RÈGLEMENT. Cet avis vous informe d'une Entente de règlement des actions suivantes ayant trait au médicament sous ordonnance Prepulsid: Boulanger c. Johnson & Johnson Corporation, No. 00-CV-197409CP (le "Recours de l'Ontario") et Gardner c. Johnson & Johnson Corporation, N°: 500-06-000137-014 (le "Recours du Québec").

Pour une information plus complète, veuillez consulter la requête en autorisation d'exercer un recours collectif pour les fins d'approbation d'un règlement hors cour et l'Entente de règlement au www.PrepulsidSettlement.com, www.services.justice.pouv.qc.ca ou www.cba.org/recourscollectifs ou contacter l'Administrateur au 1-866-348-0333.

QUI EST VISÉ? Les parties demanderont l'approbation de l'Entente de règlement envisagée auprès des tribunaux de l'Ontario et du Québec. En ce qui a trait au Recours de l'Ontario, l'Entente envisagée concernera:

Toutes les personnes au Canada (incluant leur succession), à l'exclusion des résidents du Québec, qui ont consommé le médicament sous ordonnance Prepulsid® (le «Groupe») et les conjoints, enfants, petits-enfants, parents, grands-parents, frères et sœurs des membres du Groupe qui, en raison de leur relation avec les membres du Groupe, sont en droit de présenter une réclamation (les «membres de la famille de l'Ontario»).

En ce qui a trait au Recours du Québec, l'Entente envisagée visera: Toutes les personnes, incluant les personnes mineures, qui résident ou ont résidé au Québec (autres que les membres du Groupe défini par le Recours de l'Ontario), qui ont consommé le médicament Cisapride, vendu sous le nom de Prepulsid (le «Groupe québécois») de même que leurs conjoints, enfants, petits-enfants, parents, grands-parents, frères, sœurs, héritiers et ayants droit (les «membres de la famille du Québec »).

QUEL EST L'OBJET DES RECOURS? Les recours contiennent des allégations de négligence et de violation de l'obligation de garantie et de recherche des dommages au nom des canadiens pour certains types de préjudices cardiovasculaires qui ont été prétendument subis par les membres du Groupe à cause de leur usage du médicament sous ordonnance Prepulsid®. Les défenderesses nient les prétentions formulées dans les recours, ne formulent aucune admission quant à la véracité de ces prétentions et nient tout acte fautif de leur part.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE L'ENTENTE? L'Entente envisagée prévoit la création d'un Fonds de règlement de 8,75\$ million (CDN) à partir duquel les réclamants admissibles peuvent recevoir des indemnités. L'admissibilité à une indemnisation requiert la preuve de la consommation du Prepulsid® et la preuve que le Prepulsid® a causé ou a été une cause importante ou une cause qui a contribué de façon appréciable à certains types de dommages cardiovasculaires tels le décès, l'arrêt cardiaque ou l'arythmie ventriculaire tachycardique primaire (limitée à une tachycardie ventriculaire primaire soutenue, fibrillation ventriculaire ou Torsades de Pointes). Il se peut que certains membres ne soient pas admissibles à une indemnité. L'admissibilité sera déterminée selon une base individuelle par un Groupe de médecins experts impartiaux sur analyse des dossiers médicaux de chaque réclamant. Le montant de l'indemnisation varie selon la gravité des dommages subis, de même que les dommages pour la perte de revenus et certaines autres dépenses. Les coûts d'Avis et de gestion (estimés à 750 000\$), de même que les honoraires et dépenses des avocats (tel que discuté plus loin dans cet Avis) seront payés à même le Fonds de règlement et tout solde demeurant dans le Fonds sera remis aux défenderesses. L'Entente envisagée est soumise à l'approbation des tribunaux de l'Ontario et du Québec et, quant au Recours québécois, à l'autorisation de la Cour afin que le recours puisse procéder en tant que recours collectif.

L'ADMINISTRATEUR L'Administrateur est une compagnie qui œuvre dans le domaine des services de gestion en recours collectifs qui révisera et traitera les réclamations. L'Administrateur proposé est Crawford Class Action Services dont les coordonnées apparaissent à la fin de cet Avis.

L'ENTENTE DOIT ÊTRE APPROUVÉE PAR LA COUR Afin que l'Entente puisse entrer en vigueur, elle doit être approuvée par les tribunaux de l'Ontario et du Québec. Chaque tribunal doit être satisfait que l'Entente est juste et raisonnable et dans le meilleur intérêt des membres du Groupe. L'audition quant à l'approbation de l'Entente en Ontario et l'audition quant à l'approbation de l'Entente et à l'autorisation du recours collectif au Québec se tiendront aux dates qui suivent:

En Ontario, le 19 octobre 2009 à 10:00 devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario, 393 avenue University, Toronto, Ontario.

Au Québec, le 20 octobre 2009 à 9:30 en salle 2.13 devant la Cour supérieure du Québec, au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec.

OBJECTIONS À L'ENTENTE — Si vous désirez formuler une objection à l'Entente envisagée, vous pouvez soumettre une objection écrite à l'Administrateur à l'adresse suivante: Suite 3-505, 133 Weber Street North, Waterloo, ON N2J 3G9. Des informations additionnelles se retrouvent sur le site Internet de l'Administrateur au www.PrepulsidSettlement.com. Toute objection écrite doit être reçue avant le 12 octobre 2009. L'Administrateur déposera des copies de toutes les objections à la Cour de l'Ontario et à la Cour du Québec.

PRÉSENCE À L'AUDITION — Vous pouvez également assister à l'audition aux dates indiquées ci-dessus et présenter vos arguments quant à l'Entente envisagée et la distribution de tout solde restant.

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION — Dans l'éventualité où l'Entente est approuvée par les tribunaux de l'Ontario et du Québec, un autre avis, qui fournira une information détaillée quant au dépôt d'une réclamation et les délais applicables, sera publié. Le formulaire de réclamation est présentement disponible sur le site de l'Administrateur en format téléchargeable.

QUI VOUS REPRÉSENTE?

Quant au Recours de l'Ontario: ROCHON GENOVA LLP Barristers & Advocates 121, rue Richmond Ouest Bureau 900 Toronto, Ontario M5H 2K1 Joel P. Rochon Tél: (416) 363-1867 Sans frais: 1 (866) 881-2292 Télécopieur: (416) 363-0263 Courriel: jrochon@rochongenova.com

WILL BARRISTERS Barristers & Solicitors Box 96 3005 - 401, rue Bay Toronto, Ontario M5H 2Y4 Gary R. Will Tél: (416) 360-1194 Télécopieur: (416) 360-8469 Courriel: gwill@willbarristers.com

GIRONES & ASSOCIATES Avocats 16, rue Cedar South Timmins, Ontario P4N 2G4 Lorenzo Girones Tél: (705) 268-4242 Télécopieur: (705) 264-1646 Courriel: lgirones@girones.on.ca

DEGRANDPRÉ CHAIT Avocats — Attorneys 1000 de la Gauchetière O., Bur. 2900 Montréal (Québec) H3B 4W5 Marc Beauchemin Tél: (514) 844-4646 Télécopieur: (514) 844-7009 alesperance@lazonbelanger.qc.ca

Quant au Recours du Québec: LAUZON BELANGER INC. Avocats — Attorneys 286, rue Saint-Paul O., Bur. 100 Montréal (Québec) H2Y 2A3 André Lespérance Tél: (514) 844-4646 Télécopieur: (514) 844-7009 alesperance@lazonbelanger.qc.ca

DEGRANDPRÉ CHAIT Avocats — Attorneys 1000 de la Gauchetière O., Bur. 2900 Montréal (Québec) H3B 4W5 Marc Beauchemin Tél: (514) 844-4646 Télécopieur: (514) 844-7009 alesperance@lazonbelanger.qc.ca

HONORAIRES Lors de l'audition quant à l'approbation de l'Entente ou après, les Procureurs des requérants demanderont l'approbation du paiement de leurs honoraires et déboursés ainsi que les taxes applicables. À ce jour, les Procureurs du Recours de l'Ontario ont investi du temps dans cette action pendant les neuf dernières années, sur une multitude de requêtes et appels à tous les niveaux des cours de l'Ontario incluant une requête en autorisation contestée. Les Procureurs du Recours de l'Ontario demanderont l'approbation de la Cour pour un montant d'honoraires de \$3 millions plus les déboursés et taxes applicables et si un solde demeure dans le Fonds de règlement immédiatement après la fin de l'administration de l'Entente, une demande d'honoraires supplémentaire sera présentée. Les Procureurs du Québec demanderont l'approbation de la Cour d'un montant d'honoraires de 300 000\$ plus les déboursés et taxes applicables et si un solde demeure dans le Fonds de règlement immédiatement après la fin de l'administration de l'Entente, une demande d'honoraires supplémentaire sera présentée.

POUR PLUS D'INFORMATION Pour toute information additionnelle, veuillez contacter l'Administrateur du règlement au : 1-866-348-0333. Prière de ne pas contacter les tribunaux.

Ce résumé d'Avis a été approuvé par la Cour supérieure de Justice de l'Ontario et la Cour supérieure du Québec.

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS syndics AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE. Dans l'affaire de la faillite de: JEAN RENAUD 51, rue de Galais, Boisbriand (Québec) J7G 1P6. Assemblée: 24<sup>er</sup> jour de septembre 2009 à 14 h 00 au BUREAU DU SYNDIC à l'adresse suivante: 269, BOUL. CURÉ-LABELLE, BUREAU 201, STE-THERÈSE (QUÉBEC). Le 11 septembre 2009. Jean Fortin & Associés Syndics Inc. Tél.: (450) 442-3260 www.jeanfortin.com

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ Avis de la première assemblée des créanciers. Dans l'affaire de la faillite de: 9148-2158 QUÉBEC INC. Avis est par les présentes donné que la faillite de 9148-2158 QUÉBEC INC. est survenue le 8<sup>er</sup> jour de septembre 2009 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9 octobre 2009 à 10 h 00 au bureau du séquestre officiel situé au 5, Place Ville-Marie, 8<sup>e</sup> étage, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec. Date de Montréal, ce 17<sup>er</sup> jour de septembre 2009. GINSBERG GINGRAS & ASSOCIÉS INC. Syndic de l'actif de 9148-2158 QUÉBEC INC. André Thibault, CIRP, Syndic Responsable de l'actif 4110, rue Wellington, bureau 303 Montréal (Québec) H4G 1V7 Tél.: (514) 847-0180 Téléc.: (514) 847-0181

MONTRÉAL AVIS DE VENTE IMMOBILIÈRE EN VERTU DE L'ARTICLE 670 C.p.c. Canada- Province de Québec - Cour du Québec - District de Montréal - No. dossier: 500-22-150329-087 - No. shérif: 500-18-001541-094. SALIM EL DEBS, 54 rue Lucie, Repentigny, J6A 4K2, partie demanderesse contre JEAN EL DEBS, 7165 Casgrain app 312, Montréal, H2R 1Y2 partie défenderesse et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL. Mis-en-cause. DÉSIGNATION «Un tiers indivis d'un immeuble situé en la ville de Montréal connu et désigné comme étant le lot numéro DEUX MILLIONS TROIS CENT TRENTE-CINQ MILLE CINQ (2 335 005) au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal. Avec une bâtisse y dessus érigée portant les numéros civiques 6612, 6614 et 6616 Saint-Dominique, Ville de Montréal, province de Québec, H2S 3A7.» La mise à prix est fixée à 23 091,67\$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble du tiers indivis portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires Municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication. Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de Justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame Est, chambre 1.96 Montréal, Québec, H2Y 1B6, LE DIXIÈME (10<sup>ème</sup>) jour de NOVEMBRE 2009 à DIX heures (10H00). Montréal, le 3 septembre 2009 Marie-France DEVLIN Shérif adjoint Bureau du shérif suite 1.146 District de Montréal 1, Est rue Notre-Dame Montréal, Québec H2Y 1B6

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION. PRENEZ AVIS que la Compagnie Agences Jacques Verdon inc. demandera au Régistrare des entreprises du Québec la permission de se dissoudre. Signé à Sainte-Thérèse, en date du 1<sup>er</sup> juillet 2009. Agences Jacques Verdon inc. par: Carmelle Légaré, présidente.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE. Dans l'affaire de la faillite de: CAFAT compagnie légalement constituée en vertu de la partie 3 de la loi sur les compagnies, ayant son siège social et principale place d'affaires au 1772, boul. des Laurentides, Laval (Québec) H7M 2P6. Débitrice. AVIS est par les présentes donné que CAFAT a fait cession le 9 septembre 2009 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30 septembre 2009 à 16h00 au bureau du Syndic. Ce 11 septembre 2009. NATHALIE BRAULT, CMA, CIRP SYNDIC ADMINISTRATEUR. Place Montmorency 255, boul. de la Concorde Ouest, bureau 200 Laval (Québec) H7N 5T1 Tél.: (450) 975-1030 Téléc.: (450) 975-8171

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL. COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE. NO. 500-22-161611-093. COUR DU QUÉBEC SERVICES COMMÉMORATIFS VÉZINA DÉFENDEURS. ASSIGNATION. ORDRE est donné à ERIC NARBONNE et à LES HÉRITIERS DE FEU LUISE VÉZINA ayant pûin ou leur domicile respectivement au 2-7075, De Montigny, Montréal (Québec) H4E 2V1 et 3-7240, Beaulieu, Montréal (Québec) H4E 3G7, de comparaitre par écrit, personnellement ou par avocat, au greffe de cette Cour situé au 1, NOTRE-DAME EST, à MONTRÉAL, au local 1120, dans les 30 jours, suite à la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Si vous comparaissez, la demande sera présentée pour adjudication devant le tribunal le 30 octobre 2009 en la salle 2.06 du Palais de Justice de Montréal, à 9 heures. Une copie de la requête introductive d'instance et de l'avis aux défendeurs incluant une dénonciation des pièces P-1 à P-4 inclusivement, ont été remis au greffe à l'attention d'ERIC NARBONNE et de LES HÉRITIERS DE FEU LUISE VÉZINA. Lieu: Montréal Date: 16 septembre 2009 MARTINE BOUCHARD GREFFIER ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL. COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE. NO. 500-22-161611-093. COUR DU QUÉBEC SERVICES COMMÉMORATIFS VÉZINA DÉFENDEURS. ASSIGNATION. ORDRE est donné à ERIC NARBONNE et à LES HÉRITIERS DE FEU LUISE VÉZINA ayant pûin ou leur domicile respectivement au 2-7075, De Montigny, Montréal (Québec) H4E 2V1 et 3-7240, Beaulieu, Montréal (Québec) H4E 3G7, de comparaitre par écrit, personnellement ou par avocat, au greffe de cette Cour situé au 1, NOTRE-DAME EST, à MONTRÉAL, au local 1120, dans les 30 jours, suite à la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Si vous comparaissez, la demande sera présentée pour adjudication devant le tribunal le 30 octobre 2009 en la salle 2.06 du Palais de Justice de Montréal, à 9 heures. Une copie de la requête introductive d'instance et de l'avis aux défendeurs incluant une dénonciation des pièces P-1 à P-4 inclusivement, ont été remis au greffe à l'attention d'ERIC NARBONNE et de LES HÉRITIERS DE FEU LUISE VÉZINA. Lieu: Montréal Date: 16 septembre 2009 MARTINE BOUCHARD GREFFIER ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL. COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE. NO. 500-22-161611-093. COUR DU QUÉBEC SERVICES COMMÉMORATIFS VÉZINA DÉFENDEURS. ASSIGNATION. ORDRE est donné à ERIC NARBONNE et à LES HÉRITIERS DE FEU LUISE VÉZINA ayant pûin ou leur domicile respectivement au 2-7075, De Montigny, Montréal (Québec) H4E 2V1 et 3-7240, Beaulieu, Montréal (Québec) H4E 3G7, de comparaitre par écrit, personnellement ou par avocat, au greffe de cette Cour situé au 1, NOTRE-DAME EST, à MONTRÉAL, au local 1120, dans les 30 jours, suite à la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Si vous comparaissez, la demande sera présentée pour adjudication devant le tribunal le 30 octobre 2009 en la salle 2.06 du Palais de Justice de Montréal, à 9 heures. Une copie de la requête introductive d'instance et de l'avis aux défendeurs incluant une dénonciation des pièces P-1 à P-4 inclusivement, ont été remis au greffe à l'attention d'ERIC NARBONNE et de LES HÉRITIERS DE FEU LUISE VÉZINA. Lieu: Montréal Date: 16 septembre 2009 MARTINE BOUCHARD GREFFIER ADJOINT

# LE MONDE

## L'opposition iranienne défie le pouvoir pour la première fois depuis deux mois

Téhéran — Des manifestations de l'opposition ont donné lieu à des violences hier à Téhéran, où l'ex-président Mohamed Khatami a été agressé par des partisans du régime ultra-conservateur et des protestataires ont été battus et arrêtés, selon des sites Internet et des témoins.

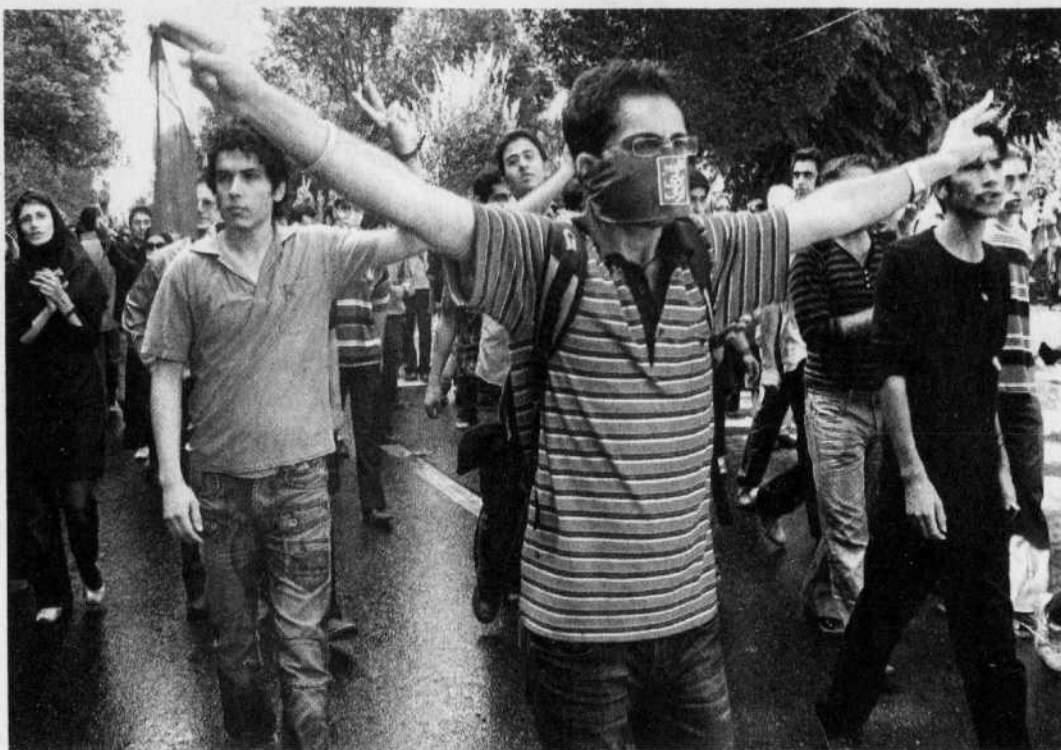
Pour sa part, le chef de l'opposition Mir Hossein Moussavi, arrivé en voiture à l'une des manifestations, a été hué aux cris de «Mort à Moussavi» par des sympathisants du régime, qui se sont ensuite jetés sur le véhicule, le forçant à quitter les lieux, a indiqué l'agence officielle Irna.

C'est la première fois depuis près de deux mois et demi que l'opposition manifestait contre la réélection, le 12 juin, du président Mahmoud Ahmadinejad. M. Moussavi, un modéré, accuse les autorités de fraude électorale.

Défiant les mises en garde du régime, des dizaines de milliers de partisans de l'opposition sont descendus dans la rue en matinée, profitant d'une journée de rassemblements officiels en solidarité avec les Palestiniens.

Au milieu d'un imposant dispositif policier, les manifestants portant des bracelets verts, couleur de la campagne électorale de M. Moussavi, se sont rassemblés sur différentes places de Téhéran.

M. Khatami, qui prenait part à l'une des manifestations, a été agressé physiquement, selon le site réformateur Parle-mans.ir. «Un groupe de conservateurs [...] voulaient le battre. Mais des partisans [de M. Khatami] les en ont empêchés», affirme ce site.



Des partisans de l'opposition sont descendus dans la rue à Téhéran hier matin.

Sur la place Haft-e Tir, des partisans du régime circulant à moto ont arrêté et matraqué plusieurs manifestants, selon des témoins. La police a ensuite dispersé le rassemblement.

Ailleurs dans le pays, des Basidjis, les membres de la milice islamique, ont attaqué des manifestants à Tabriz et des forces de l'ordre en civil ont arrêté des opposants, selon le site de l'opposition Mowjcamp.com. De même à Ispahan, des opposants ont été battus.

À Téhéran, les partisans du régime ont de leur côté scandé «Mort à l'Amérique» et «Mort à

Israël», reprenant les slogans traditionnels de la Journée annuelle de Qods (Jérusalem) décriée il y a 30 ans par l'imam Khomeiny, fondateur de la République islamique, pour soutenir les Palestiniens.

À l'université de Téhéran, où se sont rassemblés les fidèles, M. Ahmadinejad a de nouveau qualifié l'Holocauste de «mythe» et affirmé qu'Israël était «sur le point de s'effondrer».

«Les dénégations répétées du président Ahmadinejad sont détestables et reflètent l'ignorance», a réagi le chef de la diplomatie britannique, David Miliband, alors

que les États-Unis ont condamné des «mensonges» et des propos «dénusés de fondement, ignorants et haineux». M. Ahmadinejad a en outre affirmé que le mouvement d'opposition en Iran était en bout de course.

Les manifestations ont pris fin en milieu d'après-midi à Téhéran, selon des témoins. «Quelques manifestants ont protesté contre [Mahmoud] Ahmadinejad mais ils ont été noyés dans l'énorme foule de gens exprimant leur solidarité avec les Palestiniens», a affirmé la télévision d'État.

Agence France-Presse

Nucléaire nord-coréen

## Kim Jong-il se dit prêt à reprendre le dialogue

Pékin — Le numéro un nord-coréen Kim Jong-il est prêt à dialoguer sur le programme nucléaire de son pays dans le cadre de négociations multilatérales et bilatérales, a rapporté hier l'agence Chine nouvelle.

Kim Jong-il a déclaré à un émissaire chinois en visite que la Corée du Nord «continuera d'adhérer à l'objectif de dénucléarisation de la péninsule coréenne [...] et souhaite résoudre les problèmes afférents à travers des discussions bilatérales et multilatérales», précise l'agence.

L'émissaire, un haut diplomate du nom de Dai Bingguo, a remis à Kim Jong-il une lettre du président chinois Hu Jintao.

Ce dernier y écrit que l'objectif d'une dénucléarisation de la péninsule, de la protection et de la promotion de la paix, de la stabilité et du développement de la péninsule et du nord-est de l'Asie est «notre objectif permanent».

La mission de Dai Bingguo est considérée comme le prélude à une visite du premier ministre chinois Wen Jiabao en Corée du Nord.

Celle-ci aura lieu probablement début octobre, selon le ministre sud-coréen des Affaires étrangères Yu Myung-hwan.

Wen serait le premier dirigeant étranger à se rendre à Pyongyang depuis l'essai nucléaire nord-coréen de mai dernier, qui a refroidi les relations avec la Chine.

Pékin tente de persuader les Nord-Coréens de revenir à la table des négociations sur leur programme nucléaire, en marge de la célébration de 60 années de relations mutuelles entre les deux pays communistes.



Kim Jong-il

REUTERS

Pyongyang a enterré officiellement les «pourparlers à six» (Corée du Nord et du Sud, Chine, Russie, États-Unis, Japon) et réclame des discussions directes avec Washington.

Les déclarations apparemment conciliantes de Kim Jong-il sont jugées avec circonspection par les experts, Pyongyang ayant plusieurs fois promis de freiner son programme nucléaire, avant de changer d'avis dans les jours ou les semaines suivants.

La Corée du Nord a multiplié ces derniers temps les gestes conciliants, après avoir procédé au printemps au deuxième essai nucléaire de son histoire et à des tirs expérimentaux de missiles. Les spécialistes de la région attribuent ce changement d'attitude à un besoin d'aide financière.

Pyongyang a notamment relâché en août deux journalistes américaines arrêtées pour entrée illégale dans le pays et envoyé une délégation à Séoul à l'occasion des cérémonies à la mémoire de l'ancien président Kim Dae-jung.

Reuters

PROCHE-ORIENT

## L'émissaire américain repart bredouille

Jérusalem — L'émissaire américain George Mitchell est reparti hier bredouille de Jérusalem, sans être parvenu à obtenir un accord sur un gel de la colonisation juive et une reprise du dialogue israélo-palestinien.

Au terme d'une nouvelle mission de quatre jours dans la région, M. Mitchell a discrètement quitté Israël sans faire la moindre annonce, après un ultime entretien avec le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou, qui rapporté les médias israéliens.

Selon ces médias, l'envoyé spécial américain pour le Proche-Orient, qui a multiplié ces dernières 48 heures les navettes entre M. Nétanyahou et le président palestinien Mahmoud Abbas à Ramallah (Cisjordanie), n'a pas réussi à convaincre le dirigeant israélien de lâcher du lest sur les colonies.

Les efforts de M. Mitchell pour favoriser la relance des négociations de paix achoppent sur le refus des Israéliens d'arrêter la colonisation en Cisjordanie occupée. Les Palestiniens réclament un gel complet des constructions.

«Le sénateur Mitchell nous a

informés n'être pas parvenu à un accord avec les Israéliens sur un arrêt de la colonisation», a déclaré à la presse le négociateur palestinien en chef Saëb Erakat, à l'issue de la rencontre entre l'émissaire américain et M. Abbas à Ramallah.

Les consultations de M. Mitchell pour débloquer l'impasse devaient toutefois se poursuivre à New York, où MM. Abbas et Nétanyahou doivent assister la semaine prochaine à l'Assemblée générale de l'ONU.

Le sénateur Mitchell s'efforce d'arracher un accord sur la colonisation afin d'ouvrir la voie à un sommet tripartite la semaine prochaine à New York entre MM. Nétanyahou, Abbas et le président Barack Obama, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU.

Un tel sommet permettrait de relancer les pourparlers de paix suspendus depuis l'offensive israélienne dans la bande de Gaza (décembre 2008-janvier 2009).

Mais après le départ de M. Mitchell, l'ambassadrice des États-Unis auprès de l'ONU, Susan Rice, a dit hier ne pas être en mesure d'annoncer un sommet tripartite à New York.

Agence France-Presse

## Arctic Sea : pièces à conviction transbordées

Moscou — Les péripéties de l'Arctic Sea, arraisonné par la marine russe à la mi-août, se poursuivent: de mystérieuses pièces à conviction ont été transbordées sur un bateau qui se dirige vers la Russie, tandis que Moscou continue d'affirmer que le cargo ne contenait que du bois.

Hier, l'Arctic Sea se trouvait toujours dans les eaux internationales au large de l'archipel espagnol des Canaries où il attend de pouvoir accoster pour être enfin remis à son propriétaire, la compagnie Arctic Sea LTD Malta.

En attendant, toutes les pièces à conviction qui peuvent être utiles à l'enquête

ont été chargées sur un bateau russe en route pour Novorossiisk, port russe de la mer Noire, a indiqué le comité d'enquête du parquet russe dans un communiqué.

Plusieurs médias ont rapporté que Moscou avait décidé d'intercepter le cargo après avoir été alerté qu'un groupe mafieux avait chargé à bord des missiles anti-aériens ultrasophistiqués S-300 pour la République islamique. Une hypothèse démentie avec véhémence par Moscou.

Aucune explication n'a été avancée jusqu'ici sur les raisons du détournement du cargo.

Agence France-Presse

Angoisse Anorexie mentale Anxiété Délire Dépression Deuil pathologique Dysfonctionnement sexuel Frigidité Hallucination Hystérie Létiations suicidaires Phobie Insomnie Impulsivité Jalousie obsessionnelle Névrose Obsession Paranoïa Pensées délirantes Phobie Scénario d'échec Spéculations sur la mort Somaclisme Somatisation Symptômes névrotiques Toxicomanie Troubles de la personnalité Troubles du comportement Anorexie mentale Anxiété Délire Dépression Deuil pathologique Dysfonctionnement sexuel Frigidité Hallucination Hystérie Létiations suicidaires Phobie Insomnie Impulsivité Jalousie obsessionnelle Névrose Obsession Paranoïa Pensées délirantes Phobie Scénario d'échec Spéculations sur la mort Somaclisme Somatisation Symptômes névrotiques Toxicomanie Troubles de la personnalité Troubles du comportement

**Philippe Gaulin**  
Psychanalyste  
Diplômé d'études doctorales de psychopathologie clinique  
(514) 928-1881  
1594, ave Mont-Royal Est, suite 109 ppgaulin@sympatico.ca  
Montréal, Québec H2J 1Y7 www.3.sympatico.ca/pgaulin

**MAÎTRE DES PLANS**

créateur de lieux urbains

CHA

cardinal-hardy.ca ARCHITECTURE | PAYSAGE | DESIGN URBAIN

POUR ANNONCER DANS CE REGROUPEMENT, COMMUNIQUEZ AVEC JEAN DE BILLY AU 514 985-3456 OU JDEBILLY@LEDEVOIR.COM

**Vergers en région**

<p><b>MONT SAINT-GRÉGOIRE</b></p> <p><b>Vergers de la Montagne</b> 118 chemin du Sous-Bois, Mt-St-Grégoire, J0J 1K0 (450) 460-2858 www.vergerdelamontagne.com</p>	<p><b>SAINT-EUSTACHE</b></p> <p><b>Les Vergers Spénard inc.</b> 837 chemin Fresnière, Saint-Eustache 450 473-2986 www.vergerspenard.ca Pique-nique, balade en tracteur, mini-ferme, courge, citrouille</p>	<p><b>MONT SAINT-HILAIRE</b></p> <p><b>Vergers l'Oiseau Rouge</b> SORTIE FAMILIALE : beignets chauds aux pommes le week-end, auto-cueillette, fermette, aire de jeux, kiosque. 912 ch de la Montagne, Mont St-Hilaire, J3G 4S6 450 467-0260. Suivez les flèches pour stationner.</p>
<p><b>ROUGEMONT</b></p> <p><b>MICHEL JODOIN</b> Visite guidée - dégustations gratuites Ouvert toute l'année 1130, Petite Caroline, Rougemont 450 469-2676 cidrie-micheljodoin.qc.ca</p>	<p><b>OKA</b></p> <p>Notre spécialité : <b>LES POMMES!</b> 4377 chemin Oka, St-Joseph-du-Lac, J0N 1M0 (450) 472-2187 www.vergertroutier.com Découvrez l'évolution des saveurs!</p>	<p>POUR ANNONCER DANS CE REGROUPEMENT, COMMUNIQUEZ AVEC JENNIFER BOILY-DEMERS AU 514 985-3502 OU JBOILY@LEDEVOIR.COM</p>

## ACTUALITÉS

## LIBAN

SUITE DE LA PAGE 1

s'attaquer pour véritablement cimenter un gouvernement d'union nationale tel que cherche à le faire Saad Hariri, le fils de l'ancien premier ministre assassiné il y a un peu plus de quatre ans.

Le Liban respire un peu en ce moment, mais l'actuelle embellie sera de courte durée si le Hezbollah, qui tient «la communauté chiite d'une main de fer», continue à paralyser la vie politique libanaise, note encore le député du parti Kataeb. Sa formation, fondée par son grand-père Pierre Gemayel, exigerait deux postes ministériels dans le cabinet Hariri.

Le Hezbollah, lui, réclame dix ministères contre 15 pour la majorité de Hariri. Les discussions piétinent cependant quant à la nature des postes accordés au parti de Hassan Nasrallah et à ses alliés.

Pour l'heure, l'actuel vide politique ressemble à la saga présidentielle de l'an dernier, lorsque les quatre millions de Libanais ont été privés de président pendant six mois. Les députés ne s'entendaient pas sur le nom du successeur d'Emile Lahoud. Michel Sleimane, un général, fut finalement choisi. La présidence revient d'office à un chrétien, le fauteuil de premier ministre, à un sunnite et la présidence du Parlement, à un chiite.

## «Un Moyen-Orient en miniature»

Pays de toutes les divisions, le Liban est également l'otage de l'éternel conflit israélo-arabe. «Pour comprendre la crise gouvernementale au Liban, il faut, hélas, comprendre le Moyen-Orient tout entier», notait encore hier L'Orient-Le Jour, le grand quotidien francophone de Beyrouth.

Samy Gemayel est tout à fait d'accord. «Le Liban est un Moyen-Orient en miniature. Tous les conflits dans la région y ont un effet direct.» Point de salut alors pour ce pays grand comme les Cantons-de-l'Est? Gemayel, dont le frère Pierre a été assassiné il y a trois ans, reste optimiste. A 29 ans, il faut l'être. Pour tourner une fois pour toutes le dos aux «bouches de l'enfer» de la guerre civile (1975-1989, 150 000 morts), il faut une «rupture avec le passé».

## PUBLICITÉ

## «Le consommateur accroît son pouvoir dans les nouveaux médias»

SUITE DE LA PAGE 1

réalité que les consommateurs ne pourront plus longtemps ignorer: à l'ère des blogues, de Twitter, de Facebook, de Flickr et consorts, le marketing tout comme le monde des relations publiques sont en train de prendre, lentement et parfois gauchement, un tout nouveau visage.

Et cette redéfinition des contours de la communication à saveur commerciale dans des espaces numériques se fait, bien sûr, pour le meilleur et pour le pire, comme le veut la formule consacrée.

«La publicité classique, telle qu'on la connaît, est déjà morte, lance à l'autre bout du fil Claude Cossette, l'ex-publicitaire et professeur au département d'information et de communication de l'Université Laval. Ce qu'on en voit aujourd'hui [à la télévision, à la radio ou dans les journaux], ce ne sont que des résidus. Avec Internet, les réseaux sociaux, le développement des plates-formes mobiles de diffusion et les espaces publicitaires sont en mutation. Et cette transformation va aller en s'accroissant.»

## Une île, une pub

La recomposition est en marche et le Britannique Ben Southall en a même goûté les fruits en mai dernier en devenant le gardien d'une île tropicale au terme d'un vaste concours lancé sur la Toile. C'était le prix d'un concours visant à décrocher le «meilleur job au monde».

Derrière le coup fumant? Le bureau de tourisme du Queensland, en Australie, qui par ce moyen détourné souhaitait faire la promotion de l'île de Hamilton, située au cœur de la Grande Barrière de corail. Et ce, en s'éloignant des campagnes publicitaires classiques à l'intention des touristes étrangers.

Quelque 34 000 candidatures — sous forme de vidéo provenant des quatre coins du globe — ont été reçues. L'élu, quant à lui, s'est engagé jusqu'en novembre, contre 23 000 \$ par mois, à tenir un blogue dans lequel il raconte en détail, avec photos et vidéos clips à l'appui, sa vie sur l'île dans une maison luxueuse de trois chambres avec piscine. La blogosphère, et ses millions d'habitants, n'a pas manqué une miette du concours, tout comme de ce qui s'ensuivit.

«C'est un concept vraiment génial», résume Stéphane Dumont, président de la jeune agence de communication Revolver 3, de Montréal. «Avec le Web participatif [les gourous des nouvelles technologies parlent aussi du Web 2.0], la communication marketing devient participative elle aussi. Désormais, les marques ne peuvent plus se contenter d'un message unidirectionnel pour vendre un produit ou un service. Elles doivent engager un dialogue avec les consommateurs, comme dans le cadre de cette campagne.»

Percutant — 850 000 personnes ont visité le site



Manifestation anti-syrienne dans les rues Beyrouth en mars 2005

AGENCE FRANCE-PRESSE

Comment y arriver? «Par une révolution culturelle.» Quel en serait l'exemple? Le Canada et «sa diversité dans l'unité». «Le multiculturalisme canadien est une belle expérience pour nous. Il faut savoir s'en inspirer. Il nous faut miser sur la décentralisation, sur le partage des pouvoirs.» Le parlementaire était à Ottawa cette semaine et à Québec jeudi, où il a notamment rencontré Pauline Marois, la chef du PQ.

Pour que le modèle canadien ne soit pas une simple chimère, le neveu de l'ancien président Bachir Gemayel, assassiné le 14 septembre 1982, souhaite «un peu d'immunité» pour son pays. «Le parti Kataeb refuse que le Liban soit entre les mains des puissances régionales. Il faut respecter la neutralité du Liban.»

Cette neutralité toucherait-elle le sempiternel conflit israélo-palestinien? «Le Liban est trop divisé pour pouvoir faire la paix seul avec Israël», mais il ne devrait pas être «un pays de confrontation face à cet État».

Ces derniers jours, la tension dans le Sud-Li-

ban a monté de plusieurs crans, avec des tirs de roquettes en direction d'Israël. Un groupe du réseau d'al-Qaïda les a revendiqués. En juillet 2006, les tirs de roquettes du Hezbollah contre l'État hébreu avait plongé le Liban dans sa deuxième guerre avec son voisin du Sud.

«Nous avons une petite armée en bonne et due forme et le Hezbollah [financé par la Syrie et l'Iran] est plus fort que l'armée du Liban!», s'indigne Samy Gemayel.

Depuis l'assassinat de Rafic Hariri, pas une année ne s'écoule sans une crise quelconque au Liban, et les assassinats de députés sont encore courants, plongeant toujours un peu plus ce pays dans un climat de peur et d'incertitude.

Samy Gemayel a-t-il peur? Le fils de l'ancien président Amine Gemayel (1982-88) émet un pâle sourire. «La menace est mon pain quotidien.» C'est aussi celui de son pays.

Collaborateur du Devoir

## UNIVERSITÉ

SUITE DE LA PAGE 1

gratifié d'un ajustement salarial, sa rémunération passant, de 2007 à aujourd'hui, de près de 232 000 \$ à 311 489 \$. Le doyen de la faculté de droit a quant à lui vu le salaire qu'il recevait en 2007 être bonifié de plus de 80 000 \$. Chez les cadres administratifs supérieurs (directeurs du CEPSUM, des services aux étudiants ou des communications, etc.), le chèque de paye a été agrémenté de divers montants rétroactifs pouvant aller jusqu'à 28 000 \$.

«Ce sont des compléments rétroactifs au salaire qui l'ont modifié à la hausse. Ce n'est pas qu'on attribue des montants forfaitaires additionnels aux dirigeants et qu'après on les ramène à leur échelle salariale initiale... ces montants-là restent», s'est inquiété Michel Seymour, professeur de philosophie et secrétaire du SGPUM.

## Un recteur sous-payé

«Quand le recteur est entré en fonction en 2005, sa lettre d'embauche prévoyait déjà une augmentation de son salaire de 260 000 \$. On voulait qu'il soit à la hauteur de celui des recteurs des grandes universités canadiennes, et on lui avait dit que ce serait rétroactif à partir de son année d'entrée en fonction», a dit Philippe Beaugrand, vice-recteur adjoint aux communications de l'UdeM, pour expliquer l'augmentation de salaire du recteur. Luc Vinet serait parmi les moins bien payés des recteurs du G-13 (les 13 plus grosses universités de recherche), soit l'avant-dernier au classement des salaires. «Il est important de voir que les ajustements consentis au recteur sont inférieurs à ce à quoi il avait droit dans sa lettre d'embauche», a tenu à préciser M. Beaugrand.

Ces différentes augmentations de salaire sont issues de la refonte de politiques qui ont été revues en 2007 jusqu'en 2008 par un comité de ressources humaines, puis qui ont été entérinées par le conseil de l'université. «Les pratiques étaient archaïques. Les augmentations des officiers [vice-recteur, vice-recteur adjoint, etc.] suivaient celle du recteur. Quand son salaire augmentait, celui de tout le monde augmentait. On trouvait que ce n'était pas une bonne pratique», a expliqué M. Beaugrand. «C'est la même mécanique qui a été consentie aux professeurs en 2005. [...] Avec ce rattrapage, on boucle la boucle», a-t-il ajouté.

M. Beaugrand a insisté sur le fait qu'en raison du déficit de l'Université (15 millions pour l'année courante), les salaires seront gelés «à partir de cette année».

## Discorde sur les chiffres

La direction de l'Université de Montréal soutient que le dossier est complexe. Si elle ne conteste pas les chiffres comme tels, elle conteste toutefois leur interprétation et fait état de certaines omissions et de doublons. Selon M. Beaugrand, s'il y a certes eu des augmentations et des rajustements salariaux rétroactifs, la masse salariale des membres du rectorat, par exemple, augmente de façon peu considérable en raison des postes abolis et le départ de personnes qui touchaient de gros salaires, remplacées par d'autres touchant des salaires moindres, explique-t-il. Etudiant la possibilité de poursuites, la direction de l'UdeM n'a pour l'instant pas donné suite à une mise en demeure que l'UdeM a envoyée au syndicat.

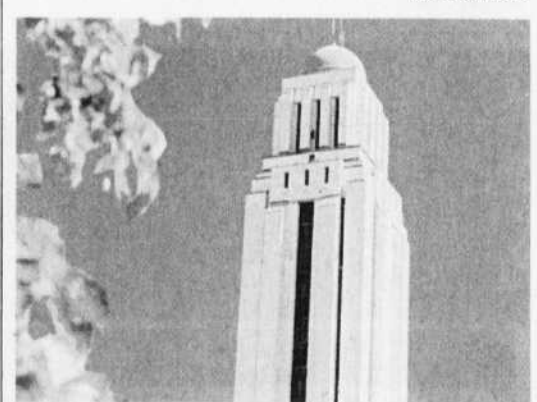
Le SGPUM défend ses chiffres, qu'il croit «béton» puisqu'obtenus du secrétariat général. Si ses analyses diffèrent quelque peu de celles de la direction, c'est que le SGPUM a notamment tenu compte du fait que certaines personnes ont continué de recevoir un salaire durant une certaine période après leur départ.

Le président du SGPUM qualifie de mensongère l'affirmation de la direction quant au gel des salaires puisqu'un avis émis en juin dernier confirmait que le salaire du recteur était désormais fixé à 373 000 \$ pour sa cinquième et dernière année d'exercice, avance-t-il. «C'est effarant. On nous dit qu'il y a une augmentation après avoir dit qu'il n'y en aurait pas. On a perdu confiance», a dit M. Dumont.

Personne n'était disponible à l'UdeM pour commenter les données obtenues sur les augmentations de salaire des membres des décanats et des cadres supérieurs. Le syndicat s'attend à ce que la direction de l'université soit interrogée sur le sujet à l'assemblée universitaire ce lundi.

En négociations depuis 16 mois pour le renouvellement leur convention collective, les relations entre le SGPUM et la direction de l'UdeM sont plutôt tendues. Le déficit courant de 15 millions de l'Université de Montréal s'est notamment traduit par un gel de l'embauche. L'institution fait état d'un déficit accumulé de 153,8 millions pour juin 2010.

Le Devoir



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Correction de votre vision par le laser

Accord 2

L'équipe de la Clinique d'Ophthalmologie IRIS vous invite à un **brunch d'information** sur la correction de la vision par le laser, le **dimanche 27 septembre** dès **10h00** au Château Vaudreuil.

Réservez votre place à la Clinique d'Ophthalmologie IRIS en composant le **1.866.MES.YEUX** ou à **iris.ca**.

Chirurgies faites par un ophtalmologiste à l'une de nos Cliniques d'Ophthalmologie IRIS de Laval, QC, ou de Langley, CB.

IRIS  
CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE

du gardien de l'île dans les 24 premières heures suivant son entrée en fonction —, le recrutement à des fins publicitaires du bureau de tourisme du Queensland a depuis fait des émules. La preuve? Dans la foulée, le vignoble californien Murphy-Goode est parti lui aussi dans les mêmes espaces (blogues et réseaux sociaux) à la pêche de la perle rare pour un poste à temps partiel, qualifié ce coup-ci de «vraiment bon job»: communicateur officiel en ligne pour le vignoble.

Plus de 500 candidats se sont présentés au portillon en rêvant de cet emploi rémunéré 10 000 \$ par mois. Un certain Hardy Wallace l'a décroché. Depuis, il parle de vin en général et des activités dudit vignoble. Sur son blogue tout comme dans les réseaux sociaux, comme le souhaitait son nouveau patron, ouvert à l'innovation mais également aux canaux de promotion de demain.

«Internet, depuis plus de 10 ans, a profondément changé notre façon d'appréhender la diffusion de l'information, commerciale ou non, résume Claude Cossette. Mais aujourd'hui, les réseaux sociaux [dont Facebook et Twitter sont, pour le moment, les porte-étendards] accélèrent ces transformations en offrant une plus grande précision dans le ciblage des publics.» Un avantage dont les fabricants et marchands de rêves raffolent, au nom de la maximisation du retour sur investissement, comme disent les économistes.

## Les amis de mes amis...

On les comprend. C'est qu'avec leurs réseaux d'amis plus ou moins étendus, les fidèles de Facebook placent désormais les publicitaires devant des profits potentiels et bien des possibilités: en s'y prenant avec tact, ils peuvent en effet espérer mettre la main sur des blocs complets de consommateurs potentiels, partageant des intérêts communs et interpellés, par l'entremise d'un proche, dans leur intimité de leur ordinateur de salon ou de leur téléphone cellulaire dans les transports en commun.

Même chose pour les personnes actives sur Twitter, qui viennent avec des hordes de «suiveurs» — dans la langue de Shakespeare, il est

question de «followers» — ou pour les blogueurs populaires qui dans le cyberspace sont en voie de devenir les nouveaux leaders d'opinion.

Facebook a d'ailleurs très bien saisi l'incommensurable potentiel commercial de sa structure sociale en lançant récemment Beacon, une petite application qui permet de faire part automatiquement à ses amis de ses activités commerciales, en ligne s'entend: j'achète le dernier album de Cœur de Pirate — ou une réédition de l'œuvre complète de Michel Foucault, pourquoi pas? — en ligne et mes amis sont immédiatement mis au courant de la chose. Pour information et tentation.

Ce syndrome du «voisin gonflable», ainsi exploité et exporté dans les mondes numériques, pourrait aussi germer dans Twitter, qui cette semaine a modifié, sans grande publicité d'ailleurs, ses conditions générales d'utilisation afin de permettre l'entrée dans ce coin du cyberspace de... la publicité. L'endroit en était pour le moment exempt.

Biz Stone, cofondateur du populaire site de «microblogage», n'a pas donné de détails sur la forme que devrait prendre cette communication commerciale dans un monde où les échanges se vivent par rafales de 140 caractères — pas un de plus. «Nous souhaitons ne pas fermer de porte», a-t-il simplement résumé sur son blogue. Une porte ouvrant bien sûr sur la lucrative monétisation de cet espace numérique épidémique, visité mensuellement par près de 45 millions d'internautes captifs.

«Cette décision n'est pas étonnante, estime Saber Chtourou, responsable du tout nouveau programme de communication marketing sur les nouveaux médias, qui vient de voir le jour cet automne à l'Université Laval. Le consommateur accroît son pouvoir dans les nouveaux médias. Ces outils de communication vont prendre de plus en plus de place dans leur vie et, naturellement, la publicité va chercher à y faire sa place.» Avec toutefois, dans l'excitation de la nouveauté, des «promesses qui dépassent largement la réalité», tempère-t-il. Pour le moment, du moins.

Le Devoir

**LE DEVOIR**  
www.ledevoir.com  
Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts  
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.  
Renseignements et administration : 514-985-3333

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courriel redaction@ledevoir.com

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courriel avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390